RAPPORT ANNUEL DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016

Sommaire

Présentation de la FFT ... 3
Notre modèle économique ... 5
Notre démarche de responsabilité sociétale ... 7

1 Intégrer la responsabilité sociétale à tous les niveaux de la Fédération **8**
Revue des principales actions menées en 2016 ... 9
Zoom : modernisation du stade Roland-Garros ... 11

2 Diffuser nos valeurs auprès de la société **15**
Revue des principales actions menées en 2016 ... 16

3 Faire du tennis un sport pour tous **18**
Revue des principales actions menées en 2016 ... 19
Zoom : les coups de cœur de l'appel à projets 2016 ... 22

4 Développer et valoriser la pratique du tennis comme facteur de santé et de bien-être **23**
Revue des principales actions menées en 2016 ... 24

5 Assurer l'égalité des chances et le bien-être au travail **26**
Revue des principales actions menées en 2016 ... 27

6 Systématiser l'intégration des parties prenantes à nos actions **28**
Revue des principales actions menées en 2016 ... 29

7 Concevoir nos produits et acheter de manière responsable **31**
Revue des principales actions menées en 2016 ... 32

8 Optimiser la consommation des ressources et valoriser les déchets **34**
Revue des principales actions menées en 2016 ... 35
Zoom : Opération Balle Jaune ... 39

9 Réduire notre impact environnemental lié aux transports **40**
Revue des principales actions menées en 2016 ... 41

Indicateurs de performance en matière de responsabilité sociétale **43**

Présentation de la FFT

La Fédération Française de Tennis est une association régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique, en charge par délégation ministérielle :

- **de promouvoir, d'organiser et de développer le tennis en France : tennis dans les clubs, enseignement, entraînement, compétitions individuelles et par équipes, championnats de France ;**
- **de réunir les clubs affiliés, d'encourager et de soutenir leurs efforts, de coordonner leurs activités ;**
- **de représenter la France par l'engagement de ses équipes dans les rencontres internationales (Coupe Davis, Fed Cup, jeux Olympiques) ;**
- **d'organiser de grands tournois comme les Internationaux de France et le BNP Paribas Masters.**

UNE FÉDÉRATION DE CLUBS

La FFT est une fédération de clubs dont le siège est installé au stade Roland-Garros, à Paris.
Elle regroupe, en 2016, 7 854 clubs affiliés relevant de 86 comités départementaux et de 36 ligues régionales dont 14 ligues monodépartementales (Île-de-France, Corse et outre-mer).
Les ligues sont l'unité administrative de la Fédération. Dans le cadre de la politique fédérale et en collaboration avec les comités départementaux, elles élaborent et exécutent les programmes de développement du tennis au niveau régional et local.

GOUVERNANCE

La FFT répond dans son organisation au schéma de gouvernance classique des associations.
C'est une fédération de clubs – eux-mêmes associations autonomes – dont la gouvernance est assurée par un comité de direction composé de 45 membres bénévoles élus. Ce comité définit la stratégie de la FFT et en contrôle la mise en œuvre par le bureau fédéral constitué de 15 membres dont un président, un vice-président délégué, un secrétaire général et un trésorier général. Les membres sont élus pour un mandat de 4 ans. Une fois par an se tient l'assemblée générale en présence de l'ensemble des représentants des comités et des ligues. Les dernières élections ont eu lieu en février 2013 pour le mandat 2013-2017.

UNE DIRECTION GÉNÉRALE ET 12 DIRECTIONS

Le siège de la FFT regroupe, en 2016, 354 salariés permanents à l'année. Les services fédéraux sont organisés autour d'une direction générale et de 14 directions :

- direction développement
- direction expérience & data client
- direction partenariats, hospitalités & grand public
- direction médias & production
- direction marketing & communication
- direction juridique
- direction vie fédérale
- direction systèmes d'information
- direction logistique, travaux & sécurité
- direction financière
- direction ressources humaines
- direction compétition & équipes de France
- direction opérationnelle tournois
- direction technique nationale

PÔLE SOCIÉTAL

En 2013, à l'occasion de la réélection de Jean Gachassin à la présidence de la Fédération, le Pôle sociétal a été créé sous la conduite de Jean-Luc Ténédos, vice-président de la FFT. Ce pôle coordonne les actions sociétales de la Fédération (développement durable et actions sociales et solidaires).

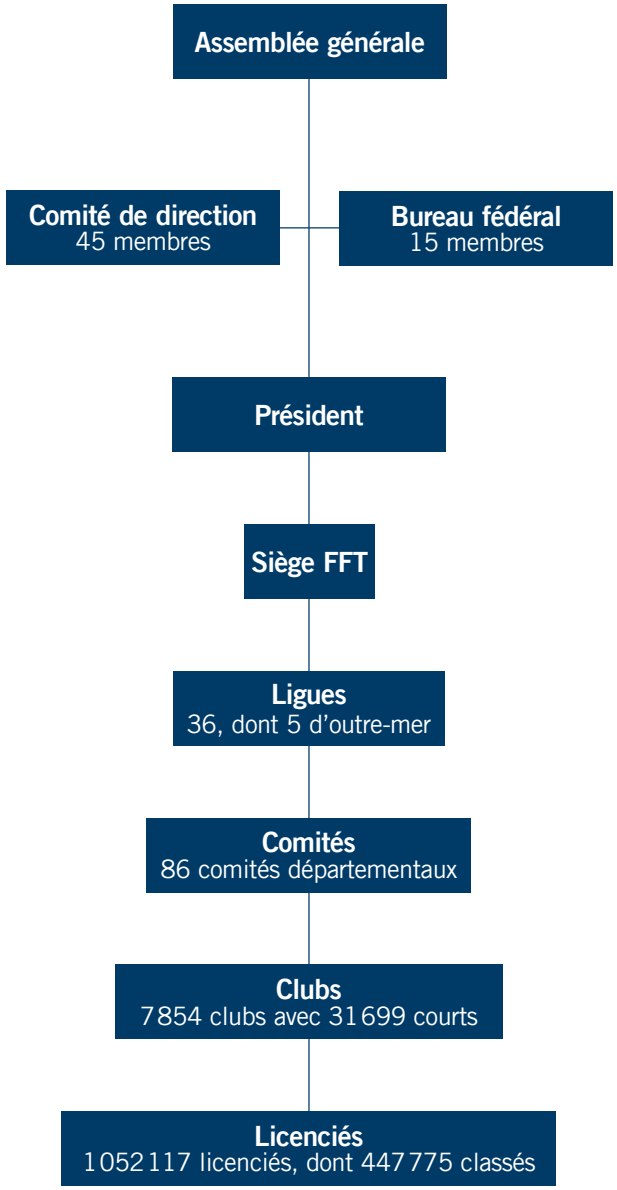

CHIFFRES CLÉS

Sur l'année sportive 2016, la FFT, c'est :

le 1er sport individuel en France

1 052 117 licenciés, dont 29 % de femmes et plus de 52 % âgés de 18 ans et moins

447 775 joueurs classés

2 009 452 matchs

17 654 tournois

31 699 courts

7 854 clubs

27 800 emplois, soit 18 000 éq. temps plein, dont :

- 7 854 clubs
- 5 860 moniteurs et professeurs de tennis (BE-DE)
- 5 600 assistants moniteurs de tennis (CQP-AMT)

2 événements majeurs du tennis professionnel international : Internationaux de France et BNP Paribas Masters

---

La France compte un nombre de pratiquants estimé à 4 millions

La Fédération Française de Tennis a mené en 2013 une étude sur l'impact économique et social du tennis en France et sur le rôle des Internationaux de France dans cet écosystème (réalisée par le BIPE).

Cette étude démontre que la Fédération Française de Tennis possède avec le tournoi de Roland-Garros un remarquable atout, non seulement pour le tennis français mais également pour le pays au travers de ses retombées économiques, des emplois et du rayonnement international générés. Compte tenu de la forme de l'étude, ces résultats sont toujours pertinents pour l'année 2015. Une nouvelle étude d'impact sera réalisée en 2017.

Un modèle économique qui permet le développement du tennis...

La Fédération Française de Tennis affiche une bonne santé financière qui repose sur des revenus diversifiés et un modèle économique spécifique. En effet, elle est la seule fédération sportive française organisant chaque année un événement sportif d'envergure mondiale, les Internationaux de France de Roland-Garros. Grâce à ce dernier et son produit annuel, la FFT dispose des moyens d'investir pour moderniser ses installations et a ainsi pu en consacrer près de 80 % au tennis français. C'est donc véritablement le tennis professionnel qui permet le soutien durable du tennis amateur, faisant de la réussite économique de ce tournoi non pas un but mais un moyen.

DES REVENUS SOLIDES ET DIVERSIFIÉS

Les produits de la FFT se sont élevés à 254 millions d'euros en 2016. Leur progression de plus de 5 % en moyenne par an depuis 2000 démontre la capacité de la FFT à pérenniser ses revenus. Année après année, le succès du tournoi de Roland-Garros, dont l'audience a progressé de 60 % lors de la dernière décennie, ne se dément pas. Malgré la baisse relative du nombre de licenciés depuis quelques saisons, le produit des licences est en progression de 1,6 millions d'euros entre 2015 et 2016 et celui des Internationaux de France en hausse de 8 %. Ces résultats illustrent le succès du tennis dans toutes ses dimensions, amateur comme professionnelle.

LE SOUTIEN ACTIF AU TENNIS FRANCAIS

Les ressources générées par les Internationaux de France permettent à la FFT de se mobiliser pleinement au service du tennis français dans toute sa diversité. Ainsi, en 2016, elle lui a consacré plus de la moitié de la marge dégagée par le tournoi. Les priorités de la FFT sont la formation et la participation à la vie des ligues, des comités départementaux et des clubs. Grâce à son soutien, de nombreux investissements ont été réalisés dans les clubs. Ils visent tout particulièrement la création de courts couverts, la rénovation de courts en dur et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. La vitalité du tennis en France repose également sur de nombreuses initiatives dans les domaines éducatif, social et solidaire.

Un peu moins de la moitié restante est quant à elle allouée aux investissements, et plus particulièrement à ceux consacrés aux installations du stade afin d'anticiper les attentes de tous les acteurs et publics du tournoi et de pérenniser le succès de celui-ci.

au bénéfice de la société...

Les fédérations sportives se distinguent d'autres organisations par leur mission d'intérêt général et leur caractère non lucratif. Pour la FFT, cette dimension est ancrée historiquement au cœur de sa stratégie. Les moyens que lui procurent les revenus tirés de ses événements majeurs lui permettent de remplir pleinement sa mission de développement du tennis en France, développement qui est générateur de nombreux bénéfices pour la société.

LA VIE ASSOCIATIVE

La FFT existe au travers de sa vie associative présente au sein de ses quelque 8000 clubs affiliés, lieux de convivialité et de promotion de valeurs éducatives et sportives pour tous. Cette dynamique résulte des bénévoles impliqués dans la vie des clubs : près de 40000 d'entre eux occupent des fonctions dirigeantes. Au-delà, ce sont les parents et les amis des licenciés qui participent à cette vie associative, favorisant ainsi le développement d'un lien social et intergénérationnel fort dans les clubs.

LE RÔLE ÉDUCATIF ET SOCIAL

La pratique du tennis est un vecteur fort de sociabilisation et d'éducation à travers les valeurs du sport qu'elle diffuse : respect, honnêteté, maîtrise de soi, solidarité, convivialité. La FFT a à cœur de transmettre ces valeurs et ces messages à tous ses licenciés, notamment en formant ses enseignants et en sensibilisant les différents acteurs impliqués : dirigeants, parents, compétiteurs, arbitres, etc.

L'INTÉGRATION DE TOUS

La FFT incite ses clubs à améliorer les mécanismes de solidarité et d'intégration par le sport, notamment en se tournant vers des publics éloignés du tennis faute de moyens financiers ou du fait d'un handicap.

LE MAINTIEN ET L'AMÉLIORATION DE LA FORME ET DE LA SANTÉ

L'activité sportive est reconnue comme source d'amélioration de la santé comme en témoignent les diverses campagnes nationales. La pratique du tennis est ainsi promue par la FFT comme un facteur de bien-être et de maintien de la forme, voire comme un moyen thérapeutique. Ces caractéristiques s'illustrent notamment par la durée de la pratique du tennis jusqu'à un âge avancé. Le produit des licences est en progression de 1,6 million d'euros entre 2015 et 2016, et ce depuis quelques saisons ; et celui des Internationaux de France en hausse de près de 8%. Ces résultats illustrent le succès du tennis dans toutes ses dimensions, amateur comme professionnelle.

et de l'activité économique française

Au total, le tennis est à l'origine d'un chiffre d'affaires annuel global d'environ 2,2 milliards d'euros, et génère un PIB de 1,1 milliard d'euros par an. Les différentes composantes de l'écosystème y contribuent de manière équilibrée : les équipementiers représentent 31% de ces résultats, le tennis amateur 36%, le tennis professionnel 26% et les entités fédérales hors tournois 7%.

Le tennis génère près de 28000 emplois, sur l'ensemble du territoire, qui accompagnent la pratique de près de 1,1 million de licenciés et de 3 millions de pratiquants non licenciés. Le tennis amateur est le premier créateur d'emplois (ETP) avec 53% de l'ensemble, suivi par les équipementiers (21%), le tennis professionnel (13%) et les entités fédérales (8%).

Enfin, les recettes fiscales liées au tennis français (88 M€) sont inférieures de 20 M€ par rapport aux subventions directes dont il peut bénéficier (108 M€). Deux chiffres pour illustrer l'impact annuel de Roland-Garros : à lui seul, le tournoi a, en 2016, impliqué directement près de 3800 intérimaires et généré 229 millions d'euros de PIB qui ont bénéficié à l'agglomération parisienne à hauteur de 266 millions d'euros ; les travaux liés à la modernisation du stade Roland-Garros s'élèveront à 358 millions d'euros, principalement injectés dans l'économie française.

Les résultats et l'analyse de l'étude réalisée par le BIPE sur l'impact économique et social du tennis en France sont consultables sur le site www.fft.fr.

La démarche développement durable de la FFT

ORIGINE DE LA DÉMARCHE

La démarche de la FFT s'est construite étape après étape, dans la continuité de ses activités, et s'inscrit ainsi en cohérence avec sa stratégie de développement du tennis. Si la dimension sociale des activités fédérales a toujours semblé aussi évidente que sa dimension économique, la FFT a initié sa démarche développement durable au moment où elle a pris la pleine mesure de sa responsabilité environnementale.
La démarche de la FFT a progressivement et constamment évolué depuis son lancement en 2008.
La première stratégie de développement durable de la FFT pour la période 2010–2012 et le plan d'actions associé ont été élaborés afin de répondre à 3 enjeux, alors non prioritaires ou non intégrés de manière globale dans la stratégie de l'organisation : la lutte contre le changement climatique, la consommation responsable et la contribution à la cohésion sociétale.
À l'issue de cette période, ces enjeux ayant été intégrés transversalement au cœur des projets, la FFT a souhaité réorienter son engagement pour réinscrire officiellement sa responsabilité sociale et sociétale au centre de sa démarche. Ainsi, la Fédération s'est engagée avec l'ensemble des ligues régionales dans une stratégie de responsabilité sociétale.
Cette nouvelle stratégie, validée par le comité directeur de la FFT en janvier 2014, a été définie autour de trois enjeux prioritaires qui vont guider l'action de la FFT tout au long du mandat actuel :

- **Cohésion sociale et ouverture**
- **Santé et bien-être**
- **Comportement responsable en matière économique, sociale et environnementale**

NOUVEAU CAP DEPUIS 2014

2008		2009	2010		2011 / 2012	2013	2014 / 2016	
Signature de la convention Tennis et environnement entre les dirigeants de la Fédération, le ministère en charge du Développement durable et l'ADEME	Lancement de l'Opération Balle Jaune	Réalisation du Bilan Carbone® du tournoi de Roland-Garros édition 2009	Formalisation de la stratégie développement durable et inscription au programme stratégique FFT 2012	Réalisation du Bilan Carbone® du siège de la FFT	Mise en œuvre du plan d'actions 2010–2012 Déploiement d'un processus de reporting	Réalisation du Bilan Carbone® du tournoi de Roland-Garros édition 2013	Certification ISO 20121 du tournoi de Roland-Garros	Actualisation de la stratégie et du plan d'actions 2014–2016

Pour répondre à ces enjeux prioritaires, 9 objectifs stratégiques ont été fixés pour l'ensemble de la Fédération, détaillés ci-après dans le rapport :

1 Intégrer la responsabilité sociétale à tous les niveaux de la Fédération	2 Diffuser nos valeurs auprès de la société	3 Faire du tennis un sport pour tous
4 Développer et valoriser la pratique du tennis comme facteur de santé et de bien-être	5 Assurer l'égalité des chances et le bien-être au travail	6 Systématiser l'intégration des parties prenantes à nos actions
7 Concevoir nos produits et acheter de manière responsable	8 Optimiser la consommation des ressources et valoriser les déchets	9 Réduire notre impact environnemental lié aux transports

STRUCTURATION DE LA DÉMARCHE

Depuis 2010, cette démarche est portée par l'un des vice-présidents de la Fédération. Elle est pilotée par la Direction générale à laquelle a été rattachée, dès fin 2011, une équipe permanente et dédiée en charge de coordonner et suivre la mise en œuvre de la stratégie de responsabilité sociétale. Cette organisation est appuyée dans l'élaboration des stratégies et la définition des orientations par un groupe de travail transversal au sein du siège réunissant 12 salariés de différents départements, ainsi que par un réseau de référents – élus et permanents – en région. Parallèlement, une enveloppe budgétaire a été allouée afin de permettre le développement d'outils adaptés et le lancement de nouvelles actions.

COMMUNICATION RESPONSABLE

Dès 2010, la FFT a souhaité communiquer en toute transparence avec l'ensemble de ses parties prenantes ses initiatives en matière de responsabilité sociétale et de développement durable, partageant ainsi sa vision et prenant le recul nécessaire pour constater les progrès réalisés et identifier le chemin restant à parcourir.
Le rapport 2016 est le sixième rapport annuel publié par la FFT, tous disponibles à l'adresse Internet suivante :
http://www.fft.fr/fft/developpement-durable/le-developpement-durable-la-demarche

1. Intégrer la responsabilité sociétale à tous les niveaux de la Fédération

Pour garantir l'intégration des enjeux de responsabilité sociétale à tous les niveaux et dans toutes ses activités et ancrer ainsi sa démarche dans un processus d'amélioration continue, la FFT a défini des pistes d'actions en fonction des différents acteurs, parties prenantes internes à l'organisation : sportifs de haut niveau, ligues, comités et clubs, enseignants de tennis, élus et salariés, etc. Des outils sont et continueront à être déployés pour atteindre les objectifs ciblés : programme d'accompagnement, développement d'outils, sensibilisation et formation, communication, labellisation et certification.

Revue des principales actions menées en 2016

MOBILISATION DES LIGUES

Au niveau régional, le réseau de référents élus et salariés a pour mission de coordonner, porter et animer la réflexion sur les sujets de responsabilité sociétale et de développement durable. Constitué en 2012 et renforcé dès 2013 par l'association des représentants du Pôle sociétal, ce réseau est un relais local indispensable à la diffusion des projets. Une réunion annuelle du réseau est organisée afin de sensibiliser et former ces acteurs clés dans le déploiement de la démarche de la FFT. De nombreuses thématiques sont abordées lors de cette réunion : l'accessibilité des sites et des événements, l'éco-conception des événements, l'Opération Balle Jaune ou les actions sociétales, etc.

AVANCEMENT DU DÉPLOIEMENT DE LA DÉMARCHE DANS LES LIGUES

Pour aider et accompagner le changement dans la durée au sein des ligues, de nombreux outils opérationnels ont été développés et mis à leur disposition sur une plateforme de partage : fiches pratiques thématiques, guides méthodologiques, mutualisation et partage des bonnes pratiques, ou encore un site de covoiturage. Dernier en date, une grille d'éco-conditionnalité pour un événement éco-responsable a été élaborée avec le soutien de la mission Sport & Développement durable du ministère des Sports.

INSERTION SOCIALE DES JOUEURS DE HAUT NIVEAU

L'insertion sociale des joueurs de haut niveau est depuis toujours une des principales préoccupations de la DTN. Les joueurs et joueuses ayant au moins atteint le Top 40 français féminin et le Top 60 masculin peuvent profiter du dispositif Reconversion. Un large éventail de possibilités leur est proposé. Chaque cas est étudié individuellement et des réponses sur mesure sont apportées par un groupe de travail. Constitué de membres de la DTN et de représentants des associations de joueuses et de joueurs, il se réunit régulièrement pour améliorer les prestations proposées ainsi que pour déterminer et encadrer les projets qui obtiennent son soutien.

Les demandes se répartissent en 4 catégories :

1 Les joueuses et joueurs qui envisagent de se destiner à l'enseignement du tennis : le département de la Formation de la DTN a ainsi formé 115 joueuses et joueurs au diplôme BES haut niveau (entre 1992 et 2006), puis 48 joueuses et joueurs au diplôme DE joueurs pros (remplaçant le BES haut niveau à partir de 2009) et 35 anciens joueurs à la formation d'entraîneur fédéral de haut niveau ; soit près de 200 joueuses et joueurs depuis 1992.

2 Celles et ceux qui n'ont pas de projet défini et cherchent une orientation : 8 bilans de compétences ont été financés ces 8 dernières années par la FFT et 8 joueuses et joueurs de tennis ont été accompagnés par les partenaires du ministère des Sports (Mac Erci) et du CNOSF (Adecco) sur le même thème.

3 Celles et ceux qui ont déjà un projet de formation diplômante ou qui envisagent de créer une entreprise : 47 sportifs ont bénéficié d'une aide financière directe de la DTN (allant de 150 euros à 3 000 euros ; l'aide consentie par an est d'un montant égal au tiers du coût de la formation jusqu'à concurrence de 1 000 euros). La Fédération assure également le lien avec le ministère des Sports pour les dépôts de dossiers aux concours des métiers de la santé.

4 Celles et ceux qui font appel au groupe de travail Reconversion pour s'insérer dans le monde professionnel : une aide pour trouver des formations, des stages ou une orientation vers des professionnels du placement en entreprise leur est proposée.

ROLAND-GARROS, CERTIFIÉ ÉVÉNEMENT RESPONSABLE

Dans la continuité de sa démarche engagée vers une meilleure prise en compte des enjeux de développement durable, la Fédération Française de Tennis a obtenu la certification ISO 20121 pour le tournoi de Roland-Garros. Ce dernier devient ainsi le premier événement sportif français de dimension internationale à être certifié ISO 20121 en France et le second au niveau international, après les JO de Londres.

La volonté de la Fédération d'obtenir la certification ISO 20121 pour Roland-Garros était motivée par deux objectifs :

- améliorer le cadre et la rigueur des processus organisationnels appliqués à un événement tel que Roland-Garros et intégrer les principes de monitoring et d'amélioration continue établis par les systèmes de management, dont l'ISO 20121 ;
- faire la preuve de son engagement en matière de responsabilité sociétale à l'aide d'une certification mondialement reconnue et offrir une nouvelle ambition pour la FFT, ses salariés et ses élus, en fédérant autour d'un projet ambitieux et emblématique.

Tout au long de l'année 2014, un travail important a été mené au sein de la FFT pour parvenir à cette certification : recensement, formalisation et mise en conformité des processus organisationnels internes, élaboration d'un diagnostic ISO 20121, et pour finir, la conduite de l'audit ISO 20121 par SGS, leader mondial de l'inspection, du contrôle, de l'analyse et de la certification. Ces travaux ont conduit à la certification du tournoi de Roland-Garros selon la norme ISO 20121. Cette certification, valable trois ans (de 2014 à 2016), nécessite chaque année un audit de suivi se déroulant avant et pendant le tournoi.

L'obtention de la certification a généré une nouvelle impulsion pour l'année 2015 grâce au cadre d'amélioration continue qu'offre la norme. Les effets ont été multiples, à la fois en interne et en externe.

En interne :

La certification a permis de préciser les objectifs et les cibles de la stratégie de développement durable de la FFT. La revue des directions a notamment permis d'analyser en détail le système de management responsable.
Une nouvelle clause RSE a notamment été intégrée dans les appels d'offres, et les processus d'achat font l'objet d'une évaluation afin de valoriser les achats responsables. D'autre part, un guide RSE est désormais distribué à l'ensemble des prestataires du tournoi de Roland-Garros. Enfin, la norme impose un renforcement de la veille juridique, ainsi qu'une meilleure évaluation des formations au niveau des ressources humaines.
Au sein même de la FFT, cette certification a permis de mettre en avant les bonnes pratiques existantes dans les différentes directions, et ainsi de valoriser, le cas échéant, le travail des collaborateurs.

En externe :

La certification du tournoi, reconnu officiellement comme responsable, impose un niveau d'exigence renforcé à l'ensemble des parties prenantes.
Enfin, elle a également permis de déclencher de nouvelles activations autour du développement durable de la part des partenaires.

ZOOM MODERNISATION DU STADE ROLAND-GARROS

DES ENJEUX SOCIÉTAUX ASSUMÉS

Le projet de modernisation du stade Roland-Garros, à l'inverse de la quête de gigantisme et de la surenchère observées ces dernières années dans beaucoup d'autres projets, se veut raisonnable et équilibré, limitant ainsi l'impact de ses activités sur l'environnement. Rester Porte d'Auteuil, c'est bien évidemment privilégier un environnement exceptionnel au cœur de Paris et cultiver l'identité forte du tournoi, qui apparaît comme le meilleur garant de la pérennité de son succès. C'est aussi capitaliser sur le bassin de population de Paris et, par conséquent, limiter les déplacements motorisés massifs qui caractérisent un stade hors de la cité. C'est enfin valoriser une structure existante, et ainsi limiter les démolitions et constructions, et donc les nuisances de chantier. Le choix de rénover plutôt que de reconstruire participe aussi à réduire l'impact environnemental du projet, en diminuant considérablement le recours à des matières premières.

Le concept même de stade urbain à périmètre variable, pendant et hors tournoi, évitera de mobiliser de façon permanente des espaces inutilisés en dehors du tournoi.

Dans sa volonté d'optimisation de ces espaces, la FFT rendra publique la nouvelle esplanade verte créée au sein même de l'emprise historique du stade sur la place des Mousquetaires, et réfléchit également à la mise à disposition de certaines installations du futur stade pour des associations locales ou d'autres publics intéressés.

La FFT entend profiter du projet de nouveau stade pour franchir un cap dans la mise en œuvre de sa démarche en matière de développement durable. Son ambition est d'améliorer significativement la performance environnementale et sociale du stade. Ainsi, au terme du projet, le stade Roland-Garros sera moins consommateur en énergie et en eau et plus efficace dans son traitement des déchets. Les conditions d'accueil des personnes en situation de handicap seront significativement améliorées et le nouveau stade contribuera davantage à la biodiversité locale et au bien-être des différentes populations qui lui sont liées.

UNE DÉMARCHE TRANSPARENTE ET CITOYENNE

Consciente des enjeux socio-économiques et de l'impact du projet sur son environnement, la FFT a décidé de saisir en juin 2011 la Commission nationale du débat public (CNDP). Cette autorité administrative indépendante, qui a pour mission de déterminer les modalités de participation du public au processus de décision, a recommandé une concertation et a nommé un garant indépendant. Sous l'égide de ce garant, cette concertation s'est déroulée d'octobre 2011 à janvier 2012 et a eu pour triple objectif de mettre à la disposition du public toute l'information nécessaire à l'évaluation du projet, de recueillir les divers avis des riverains, des élus, des associations, des sportifs et de toutes les personnes concernées, et enfin de permettre le débat autour du projet de modernisation du stade.

Au terme de ce processus, la CNDP a donné acte à la FFT d'avoir organisé une concertation conformément à ses recommandations.

Pour sa part, la FFT a estimé que cette concertation avait permis d'approfondir son projet et de créer des synergies entre les acteurs qui s'y étaient associés (les mairies de Paris et de Boulogne-Billancourt, la mairie du XVIe arrondissement, la préfecture de police, la RATP, etc.). De plus, en jouant le jeu de la transparence, elle a pu recréer des relations de confiance avec ses riverains. Elle a également pu améliorer son projet sous plusieurs aspects grâce aux évolutions qui ont été apportées lors de cette concertation.

Pour poursuivre le dialogue ainsi engagé, la FFT a mis en place fin 2012 un comité de suivi des associations, composé de représentants de la FFT, des villes de Paris et de Boulogne-Billancourt, de la mairie du XVIe arrondissement, des associations de défense du patrimoine, de défense de l'environnement et de riverains. Ce comité de suivi avait vocation, pour prolonger la concertation, à se réunir aux principales étapes du projet, puis pendant le chantier. Il s'est réuni 4 fois entre 2013 et 2015.

Enfin, il est à noter que, conformément au Code de l'environnement et dans le cadre de l'instruction des permis de construire, la FFT a soumis son projet à une enquête publique (loi Bouchardeau) du 10 juin 2014 au 25 juillet 2014 avec une réunion publique tenue le 9 juillet 2014. Le commissaire enquêteur a remis son rapport le 4 novembre 2014 avec un avis favorable.

À l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur a recommandé à la FFT de mettre en place un comité de suivi réunissant des représentants de riverains pour gérer les relations durant le tournoi. La FFT s'est engagée à suivre cette recommandation et à mettre en place un tel comité avant le lancement des travaux.

En concertation avec les représentants de la Ville de Paris, de la mairie du XVIe arrondissement et de la Ville de Boulogne-Billancourt, il a été décidé de mettre en place un comité de 15 membres composés de 5 représentants des riverains de Paris (XVIe arrondissement), 5 représentants des riverains de Boulogne-Billancourt et de 5 représentants des riverains habitant spécifiquement le boulevard d'Auteuil.

ZOOM (SUITE)

Ce comité de suivi des riverains se réunit régulièrement pour, à titre consultatif, donner son avis et faire toutes propositions en matière de gestion des impacts du tournoi et du chantier sur la vie des riverains aux abords du stade.
Une charte du comité de suivi organise les relations entre la FFT et les membres du comité. La première réunion de ce comité de suivi s'est tenue le 22 octobre 2015.
Cette démarche de transparence se poursuit tout au long des travaux : la Fédération Française de Tennis met à disposition des différents publics tous les éléments nécessaires pour se tenir informés jusqu'à la livraison du projet : réunions d'information, site Internet dédié, pavillon d'information, panneaux explicatifs, lettre d'information du projet et registres d'expression.

LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le processus de modernisation du stade Roland-Garros a intégré très en amont une démarche environnementale forte. Pour concrétiser cet engagement, la FFT a fait le choix d'appliquer à l'ensemble de la zone historique la certification BREEAM Tailored Criteria, certification à retentissement international notamment mise en place pour les jeux Olympiques de Londres, en 2012. Cette certification s'appuie sur la mise en place d'un référentiel « sur mesure » spécifique au projet concerné. Dans le cas du projet de modernisation du stade Roland-Garros, elle permet notamment de valoriser les actions mises en œuvre sur les espaces extérieurs et non uniquement sur les bâtiments.
La modernisation du stade s'inscrit également dans le cadre du plan climat de la Ville de Paris pour les parties neuves ou fortement rénovées des bâtiments. Le projet est conçu afin de limiter son impact environnemental à tous points de vue, en particulier lors de son exploitation. Afin de réduire la dépense énergétique du site, un travail spécifique sur les enveloppes des bâtiments a été effectué. Ainsi sont privilégiés la ventilation naturelle, le chauffage d'appoint ponctuel et la protection solaire passive. Les vitrages des serres sous les gradins du nouveau court sont, par exemple, spécifiquement étudiés pour maintenir la chaleur à l'intérieur. La réflexion porte aussi sur les systèmes techniques, pensés performants mais simples d'utilisation et surtout adaptés à l'usage réel des bâtiments. Des pompes à chaleur répondant à ces critères sont prévues pour chauffer et refroidir les locaux. Les locaux non utilisés en dehors du tournoi seront chauffés uniquement pour les maintenir hors gel, ce qui minimise les consommations hors tournoi jusqu'alors responsables de 70 % des dépenses. L'objectif global *in fine* est de réduire les consommations énergétiques actuelles de moitié. Pour rendre réaliste cette ambition, la FFT s'est engagée dans une démarche de commissionnement, c'est-à-dire une méthode de suivi et de contrôle des installations techniques dès leur mise en service. Cette organisation, qui implique tous les acteurs, améliore la prise en main des équipements et donc favorise leur bonne utilisation à terme.
La gestion de l'eau constitue l'un des enjeux les plus importants du projet. D'une part, le projet se situe réglementairement dans la zone d'abattement totale des eaux pluviales où il est demandé la suppression du rejet vers l'égout de 100 % d'une pluie de 16 mm,

ZOOM (SUITE ET FIN)

et, d'autre part, la nécessité de protéger les terrains de tennis des pluies d'orage pendant le tournoi impose la mise en œuvre de dispositifs permettant un fonctionnement du site de manière autonome. Pour y parvenir, le projet favorise dans un premier temps une infiltration maximale sur site, avec une augmentation de la part de pleine terre de plus de 37 % sur la parcelle A et une végétalisation à 50 % des toitures terrasses créées. Dans un second temps, le projet prévoit des réservoirs enterrés sous les voies de circulation ou en aérien dans des zones paysagères non accessibles. Au-delà des propriétés de rétention des eaux pluviales, ces dispositions permettent une augmentation du confort thermique et favorisent une plus grande biodiversité sur site. Le projet réhabilité vise, par ailleurs, à réduire sa consommation d'eau potable. Le remplacement des équipements existants par des appareils hydro-économes ainsi que la récupération d'eau pluviale pour l'arrosage du site permettront une économie d'environ 30 % en eau potable.

En dehors des bâtiments, un soin particulier a été apporté au traitement paysager des espaces. L'ambiance végétale est renforcée au détriment du minéral et se décline au travers de lieux conviviaux pour le public (pelouse en belvédère sur le site, allées plantées, place verte des Mousquetaires, merlons paysagers) selon le principe du confort adaptatif, offrant au visiteur la possibilité de choisir son environnement et d'en changer volontairement : plaisir du soleil, puis plaisir de l'ombre. Les aménagements paysagers permettent ainsi d'explorer les possibilités de variation spatiale et de conditions hygrothermiques. Cette présence du végétal sur le site crée, par ailleurs, une continuité du bois de Boulogne vers la ville de Boulogne et offre un cadre agréable et calme aux usagers, qu'ils soient visiteurs, employés ou joueurs.

Le projet inclut enfin une préoccupation d'amélioration de la biodiversité locale et du rôle écologique du site qui se traduit par un plan de gestion écologique élaboré et suivi par un professeur du Muséum national d'Histoire naturelle. Le projet conserve l'ensemble des arbres remarquables et envisage la plantation de 123 sujets supplémentaires par rapport à l'état actuel, pour près de 40 variétés différentes, générant une véritable diversité écologique. Des franges naturelles sont créées en bordures du « triangle historique » (parcelle A), offrant à la faune un relais calme avec le bois de Boulogne et les jardins de la ville. Les espèces animales déjà installées sur l'emprise du projet, comme le bouvreuil pivoine, ne subiront pas de dérangement, et devraient même être rejointes par de nouveaux oiseaux grâce aux habitats créés dans le futur stade : 25 nichoirs mis en œuvre, zones de nidification sur les toitures (notamment celle du court Philippe-Chatrier en position repliée). Dans le Jardin des Serres (parcelle B), le phasage des travaux prend en compte la présence ponctuelle de chiroptères, et l'éclairage des allées et des nouvelles serres sera réduit au minimum de sécurité. Ces dispositions, inscrites au plan de gestion écologique du site, feront l'objet tout au long des travaux d'un contrôle scrupuleux par un écologue indépendant.

Le chantier qui a commencé en octobre 2015, est en effet conduit en respectant une charte de chantier à faibles nuisances. Au-delà des mesures de communication précédemment énoncées, ce document s'attache à limiter autant que faire se peut l'impact des travaux sur l'environnement par une valorisation des déchets à plus de 75 %, des seuils de consommations d'énergie et d'eau liées aux travaux à respecter, ou encore un critère de proximité dans le choix des produits de construction pour améliorer le bilan carbone du projet.

Des mesures acoustiques en continu garantissent un niveau sonore acceptable pour les riverains comme pour les occupants du stade.

Chiffres clés

- Le projet de modernisation du stade Roland-Garros, tel qu'il est défini dans les différents dossiers de permis de construire, permet de répondre aux engagements de la FFT pris dans le cadre des études préliminaires du schéma directeur paysager puis du plan guide, à savoir :
- Une emprise du tournoi dans la CODP (Convention d'occupation du domaine public) passant de 86 570 m² dans l'ancienne configuration à 107 072 m² dans la nouvelle (non compris l'avenue Gordon-Bennett, mise à disposition pendant le tournoi).
- Une diminution générale de l'emprise bâtie de 4,2 % sur le triangle historique par une reconfiguration des espaces et des constructions.
- Une augmentation des espaces libres (sans construction au-dessus du sol) de 2,9 % sur le triangle historique par une rationalisation générale des emprises bâties.
- Une réduction des installations provisoires pendant le tournoi passant de 10 060 m² à 3 878 m² (-61,5 %) par un regroupement sous les emprises bâties et notamment sous les tribunes fixes des courts secondaires, libérant autant de surfaces pour la bonne circulation des personnes sur le site et allégeant les nuisances pour les riverains pendant les opérations de montage et de démontage.
- Un maintien de l'objectif général de 56 % de pleine terre sur l'ensemble de la nouvelle CODP, malgré une réduction de 2 % sur le triangle historique (54 %), essentiellement du fait de la nécessaire construction de tribunes fixes sur les courts annexes.
- Une augmentation importante, sur le triangle historique, des sols perméables en pleine terre, c'est-à-dire directement utilisables pour les plantations, passant de 11 549 m² à 15 901 m², soit 37,7 % de plus, le tout selon un plan ordonnancé et reconfiguré, ce qui permet des plantations d'une très grande qualité et d'une grande pérennité.

- Une augmentation du nombre d'arbres de 22 % sur l'ensemble du site (+121 sujets) et 67 % des arbres existants conservés.
- 4 600 m³ d'eau pluviale récupérée pour l'arrosage des espaces verts et le nettoyage des sols techniques.
- 31 500 tonnes de déchets issus des travaux valorisés ou recyclés.

2. Diffuser nos valeurs
auprès de la société

La FFT s'engage à diffuser ses valeurs à travers toutes ses activités et à tous les niveaux de la Fédération. L'objectif est double : il est nécessaire de sensibiliser l'ensemble des parties prenantes, mais aussi de veiller à ce que les valeurs diffusées soient bien appropriées par tous les acteurs.

Revue des principales actions menées en 2016

SENSIBILISATION AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Les événements organisés par la Fédération sont des opportunités uniques pour sensibiliser un large public aux enjeux environnementaux. Afin de toucher le plus grand nombre, la FFT travaille depuis plusieurs années à l'identification de supports et de messages pertinents pour chaque type de public.

- Des visites pédagogiques de sensibilisation au développement durable ont été organisées pendant le tournoi de Roland-Garros 2016. Invitées par ENGIE, plusieurs classes guidées par les équipes vertes sont venues découvrir les coulisses du tournoi sous l'angle du développement durable.
- La Semaine européenne du développement durable, du 30 mai au 5 juin 2016, en plein cœur du tournoi de Roland-Garros, fut une opportunité saisie par la FFT pour renforcer la diffusion des messages de sensibilisation à l'égard du grand public, notamment lors de la Journée mondiale de l'environnement (le 5 juin 2016) : spots vidéo sur les écrans du stade, affiches, presse, encarts dans *Le Quotidien* du tournoi, etc. Pour l'ouverture de cette semaine particulière, la journée du 30 mai 2016 a été dédiée au développement durable à Roland-Garros avec le lancement du clip *Game, Planet and Match*.
- Un clip de sensibilisation au développement durable a été réalisé et diffusé à tout le public pendant le tournoi, en partenariat avec ENGIE. Le clip met en avant une fan responsable, Anna, qui promeut les gestes éco-responsables que peut adopter l'ensemble du public.
- De plus, et pour la première fois, les joueurs ont aussi été impliqués dans la sensibilisation du public du tournoi. Joueurs et joueuses présents sur l'édition 2016 de Roland-Garros se sont prêtés au jeu, avec humour et fair-play et ont participé à notre clip *Game, Planet and Match* diffusé sur les écrans géants du stade, les réseaux sociaux et sur France Télévisions. Ce clip était destiné à promouvoir le recyclage et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Il a permis au tournoi de franchir une nouvelle étape dans la sensibilisation des spectateurs et l'implication des différents acteurs, y compris les joueurs.
- Les équipes vertes, déployées par la FFT depuis 2012, sont chargées d'informer les spectateurs sur la démarche développement durable de la FFT à Roland-Garros. Le recours à des tablettes numériques et la possibilité pour les spectateurs de participer à un quiz sur le développement durable a permis de rendre plus ludique cette sensibilisation tout en recensant les attentes du public en la matière.
- Une charte de développement durable a été élaborée et diffusée aux joueurs, arbitres, ramasseurs de balles et diffuseurs afin de les responsabiliser et de les inciter à adopter une démarche plus responsable au quotidien dans leurs fonctions respectives.
- Quatre ruches ont été installées par la FFT sur le toit du Club des Loges, où 140 000 abeilles ont élu domicile. Pérennes, ces ruches permettent de produire du miel à Roland-Garros (environ 200 pots en 2016).

- Pendant Roland-Garros, une table ronde, organisée en collaboration avec le ministère des Sports, a rassemblé experts, grands témoins, acteurs et médias du sport autour de la thématique des changements de comportements via les grands événements sportifs.
- Une communication régulière sur les supports de la FFT a été consacrée au développement durable.
- La première réunion du Club sport et développement durable des organisateurs de grands événements sportifs internationaux s'est tenue le 25 mars 2016. Cete première assemblée devrait conduire, dès 2017, à la signature de 15 engagements éco-responsables.

Tennis Info, le magazine fédéral mensuel envoyé aux clubs affiliés, dispose d'une rubrique dédiée à la responsabilité sociétale.
Le site Internet de la FFT (www.fft.fr) dispose de plusieurs rubriques consacrées à la démarche développement durable, aux actions solidaires et sociales, à l'Opération Balle Jaune, ainsi qu'au projet Tennis Sport Santé Bien-être.
Durant les Internationaux de France, *Le Quotidien de Roland-Garros* a proposé chaque jour un bref article illustrant les activations développement durable du tournoi.
Enfin, le site Internet officiel de Roland-Garros a lui aussi une rubrique développement durable.

Table ronde du 1er juin 2016

Pour la deuxième année consécutive, la FFT a coorganisé avec le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports une conférence débat autour du développement durable et des grands événements sportifs. Le débat a porté sur les moyens pour encourager le changement (outils numériques, nudges, communication engagée, communication positive, implication des sportifs de haut niveau).

La problématique était donc de comprendre comment la société civile dans son ensemble pouvait être mobilisée dans un mouvement commun vers la transition écologique, sociale et culturelle pour le développement durable. Le sport peut se révéler comme un enjeu de cette réflexion puisque 75 % des Français estiment que les sportifs et autres acteurs du sport ont un rôle à jouer dans la protection de l'environnement. Représentants d'ONG environnementales, chercheurs en comportement du consommateur, fédérations sportives, organisateurs d'événement, sportifs de haut niveau et partenaires étaient présents.

Les participants se sont accordés sur le fait que les événements sportifs doivent promouvoir le comportement responsable non seulement en sensibilisant et en informant les spectateurs mais aussi en repensant l'événement dans sa globalité. Les modes de communication doivent déclencher le bon comportement. Ainsi, les sportifs de haut niveau, de par leur notoriété, ont un rôle important à jouer pour porter les différents messages grâce aux médias pour intégrer, à long terme, le comportement responsable dans la norme sociale.

ÉTHIQUE EN MATIÈRE DE PARIS SPORTIFS

Consciente des risques liés aux paris sportifs et afin de préserver l'intégrité des compétitions qu'elle organise, la FFT s'engage depuis 2008 dans la lutte contre la manipulation des matchs et la lutte contre le *courtsiding* au travers notamment des actions suivantes :

- La sensibilisation aux risques liés aux paris sportifs, notamment par la mise en place d'affichettes en zones joueurs et grand public, de messages diffusés au microphone et sur les écrans ou encore par le blocage des réseaux WiFi et filaire du stade et à l'AccorHotels Arena afin d'empêcher l'accès aux sites de paris en ligne.
- L'interdiction de parier et de transmettre toute information confidentielle en lien avec la compétition imposée aux différentes populations présentes dans l'enceinte du stade Roland-Garros et de l'AccorHotels Arena inscrite dans les Conditions Générales de Vente, les chartes d'accréditation, les *entry forms* ou encore le règlement intérieur du stade Roland-Garros.
- La mise en place d'un dispositif de surveillance pour lutter contre le *courtsiding* pendant le déroulement des compétitions (identification des *courtsiders* sur site, enregistrement des matchs, présence de la police des courses et jeux, observation des sites de paris agréés et non agréés, surveillance des matchs en direct, etc.) ; en outre, pour limiter les risques de corruption, les arbitres ne sont désignés que le matin des matchs.
- La collaboration avec la Tennis Integrity Unit pour identifier et lutter contre la manipulation des matchs.
- La mise en place de plans de prévention et de formation aux risques liés aux paris sportifs et à la corruption et destinés à sensibiliser notamment les joueurs et joueuses, les entraîneurs, les arbitres, les directeurs de tournois, etc.
- La création d'un onglet dédié aux risques liés aux paris sportifs sur le site internet de la FFT (www.fft.fr) afin de permettre une meilleure sensibilisation du grand public et des licenciés FFT sur ce sujet.
- La nomination d'un référent DTN et d'un délégué intégrité pour assurer l'interface sur tous les problèmes liés aux paris sportifs.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Chaque année depuis 1990, des contrôles antidopage sont effectués sous la responsabilité de la Fédération Internationale de Tennis (ITF) qui, depuis janvier 2007, supervise les contrôles antidopage de l'ensemble des épreuves du circuit (ATP, WTA et ITF) et de celles du Grand Chelem.

En 2016, sur l'ensemble de la saison, 4899 contrôles urinaires et sanguins ont été opérés par l'IDTM (International Doping Test and Management) sur les circuits masculin et féminin. Ainsi, près de 200 contrôles (tests urinaires et tests sanguins) ont été effectués durant les Internationaux de France auprès des joueurs figurant dans les tableaux finaux Messieurs et Dames des épreuves de simple et de double, les tableaux de qualification et des juniors. Les locaux spécialement dédiés à ces contrôles sont intégrés dans les installations réservées aux joueurs, à proximité immédiate des vestiaires. En complément des contrôles prévus par le programme annuel de contrôles pour l'année 2016, une convention a été signée avec l'AFLD pour renforcer les contrôles antidopage inopinés pendant les compétitions et les entraînements.

ÉTHIQUE SPORTIVE

Dans la continuité des actions de sensibilisation et de communication en matière d'éthique sportive en cours et des travaux menés par le comité d'éthique constitué en 2012, la FFT s'est dotée en 2014 d'une charte éthique. Cette charte est l'un des symboles de l'évolution du tennis et s'accompagne d'un recentrage de ses valeurs autour du jeu, de son organisation dans les clubs et des conditions de sa pratique.

Les clubs et les pratiquants sont devenus porteurs de valeurs collectives au service de l'intérêt général, comme le respect, l'honnêteté, la solidarité et la convivialité, tout en préservant le territoire individuel de chacun.

Cette charte explicite les valeurs auxquelles notre Fédération se réfère.

3. Faire du tennis un sport pour tous

La FFT a l'ambition de faire du tennis un sport accessible à tous, objectif primordial de son programme 2016. Cela se traduit par des projets ambitieux en matière d'accessibilité de ses événements et de ses infrastructures, ainsi que par le développement de formats de pratique adaptés aux personnes en situation de handicap avec la FFSA et la FFH (tennis sport adapté et tennis en fauteuil. Un programme d'actions sociales et solidaires, dont l'appel à projets de la FFT, participe à cette volonté d'ouvrir le tennis à tous les publics.

Revue des principales actions menées en 2016

ACCESSIBILITÉ DU TOURNOI DE ROLAND-GARROS

Dans le cadre de sa stratégie en matière d'accessibilité, la FFT met en œuvre depuis 5 ans de nombreuses initiatives pour mieux accueillir le public en situation de handicap à Roland-Garros : installation d'ascenseurs pour accéder plus aisément aux différents niveaux du court Suzanne-Lenglen ou au Club des Loges ; mise en place de services de billetterie et d'accueil adaptés et dédiés, navettes PMR gratuites (en lien avec le partenaire Peugeot) ; amélioration des tribunes PMR sur les courts annexes et de la qualité d'information délivrée à destination des personnes en situation de handicap (PSH) ou de fragilité ; généralisation des rampes pour les stands accueillant du public et des banques d'accueil adaptées aux utilisateurs de fauteuils roulants (UFR), amélioration du confort d'usage avec la mise à disposition pour les mal-marchants de 4 fauteuils roulants de tailles différentes le temps de leur visite ; etc.

Le processus de concertation entre les organisateurs du tournoi et les associations représentantes des PSH, mis en place dès 2011, permet d'identifier les pistes d'amélioration les plus pertinentes d'une année sur l'autre.

Ainsi, en 2015 et 2016, de nouvelles améliorations ont été apportées, notamment :

- la refonte de la signalétique extérieure pour veiller à une meilleure lisibilité et clarté ;
- la mise aux normes des mains courantes du court Suzanne-Lenglen ;
- l'élargissement de certains espaces de circulation pour une adaptation aux UFR ;
- la diffusion en amont d'une newsletter dédiée aux PMR pour préparer leur venue ;
- la formation en ligne dispensée aux équipes d'accueil dédiées et la création d'un poste de chef d'équipe ;
- l'identification d'un parking réservé aux personnes en situation de handicap à l'extérieur du stade.

De plus, un ascenseur a été ajouté, fin 2016, au niveau du Club des Loges pour accéder au court Suzanne-Lenglen (côté sud-ouest). D'autres menus travaux, tels que la peinture de toutes les marches et contremarches, ont été réalisés. Le reste du site sera mis en accessibilité à l'occasion des travaux de Modernisation du Stade Roland-Garros.

Le 2 juin 2016 s'est tenue la cinquième édition de la concertation accessibilité à Roland-Garros. Pour l'occasion étaient réunies différents représentants d'associations. Il en est ressorti quelques axes d'amélioration sur lesquels la Fédération doit travailler pour rendre Roland-Garros à 100 % accessible. Ont été évoqués : certains problèmes sur le site Internet (taille police, contraste etc.), la possibilité de créer des plans du stade en relief ou des maquettes, l'impérative nécessité de rendre les stands temporaires accessibles (peu d'entre eux, sur le stade, le sont) ou encore des problèmes de totale autonomie aux selfs, restaurants et aux toilettes.

Néanmoins, la concertation souligne les efforts faits par la Fédération pour continuer à faire progresser Roland-Garros vers une exemplarité en matière d'accessibilité.

ÉTUDE DE SATISFACTION DES SPECTATEURS EN SITUATION DE HANDICAP

La FFT a lancé en 2014 une étude de satisfaction à destination des personnes à mobilité réduite (PMR). L'objectif étant de mieux appréhender le degré de satisfaction des PMR utilisant les services de billetterie dédiés et se rendant au tournoi de Roland-Garros.

Il en ressort que 79 % de ces personnes sont des habitués du tournoi (taux supérieur par rapport à l'ensemble des spectateurs). Près d'un quart d'entre eux (26 %) considèrent que l'accessibilité au stade s'est améliorée ces dernières années.

À noter que la satisfaction moyenne et globale de ce public particulier est légèrement plus élevée (8,2 %) que pour l'ensemble des visiteurs (7,9 %). Les résultats de l'étude mettent ainsi en avant la disponibilité et la compétence des équipes dédiées mises en place par la FFT pour accueillir, informer et faciliter l'accès des PSH aux courts.

Cette étude a également permis d'identifier de nouvelles pistes d'amélioration : le confort des assises, l'accessibilité de certaines zones (de restauration et d'animation, notamment) et le besoin de zones de parking dédiées. En effet, du fait du manque d'adaptation des transports en commun pour les PSH, cette population a plus recours au mode de transport individuel pour venir au stade (soit 68 % des PSH *vs* 26 % pour les personnes valides).

ANIMATION TOUS EN FAUTEUIL

Depuis 2014, pendant la deuxième semaine des Internationaux de France, une journée de promotion du tennis en fauteuil est organisée. En 2016, Gustavo Kuerten, triple vainqueur de Roland-Garros, était le parrain de l'opération. Coorganisée par la FFT et la FFH, en partenariat avec Adecco Groupe France et Babolat, cette animation a plusieurs objectifs :

- inciter les personnes en fauteuil à pratiquer ;
- rapprocher le public valide et le public en situation de handicap ;
- contribuer au changement de regard sur le handicap ;
- favoriser l'intégration des joueurs de tennis en fauteuil au sein des écoles de tennis des clubs affiliés à la FFT ;
- promouvoir les joueurs français de tennis en fauteuil.

La nouvelle localisation centrale de cette animation a permis d'attirer un nombre important de spectateurs et d'en accroître la visibilité. Forte de son succès, il est décidé que l'animation se tiendra dorénavant, si possible, toujours sur la place des Mousquetaires.

PERSPECTIVES EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ

Dans le cadre du projet du Nouveau Stade Roland-Garros, les nouveaux courts pourront accueillir un nombre plus élevé de personnes utilisant un fauteuil roulant et, sur le court Philippe-Chatrier rénové, les emplacements pourront être choisis dans différentes catégories de places. Ainsi, l'amélioration des infrastructures des courts en termes d'adaptation aux PSH est fortement liée à la réalisation du projet de modernisation qui devrait concerner la totalité du stade actuel, à l'exception du court Suzanne-Lenglen.

ACTIONS SOCIALES ET SOLIDAIRES

Intégré au Pôle sociétal, le Pôle éducatif, social et solidaire de la direction de la Vie fédérale (DVF) a pour mission de coordonner l'ensemble des **actions de développement** de la pratique de notre sport en direction de tous les publics et notamment des publics éloignés du tennis en raison de handicaps ou de conditions défavorisées. Ces actions constituent un axe fort de la Fédération pour faire du tennis un sport réservé à tous, vecteur d'intégration et de cohésion sociale.

L'appel à projets à destination des clubs confirme, pour sa sixième année, l'engagement croissant des clubs, avec 219 actions présentées dont 70 pour la première fois. Ce sont 25 % de demandes supplémentaires par rapport à l'année 2014.

Parmi celles-ci, 10 % concernaient le tennis quartiers, 15 % le tennis handisport, 64 % le tennis sport adapté et 11 % le tennis sport santé bien-être.

Après examen des dossiers, 194 clubs ont été récompensés par l'attribution d'une aide financière provenant d'une partie des bénéfices de la Journée des enfants de Roland-Garros. Cette année, les bénéfices nets de cette journée caritative se sont élevés à 233 274 euros.

Depuis son lancement, l'appel à projets a permis d'aider 32 511 jeunes et 5 331 adultes à pratiquer le tennis.

En 2017, l'appel à projets changera d'appellation pour devenir « les Trophées des actions solidaires de la FFT ».

ASSOCIATIONS PARTENAIRES À BUT SOCIO-SPORTIF

Fête le Mur (association de Yannick Noah)

La FFT soutient l'association Fête le Mur, fondée et présidée par Yannick Noah, qui permet aux enfants des milieux défavorisés et habitant en zones sensibles de pratiquer le tennis, de se perfectionner dans ce sport et, pour certains, d'y trouver un débouché professionnel. En effet, outre la simple initiation au tennis, Fête le Mur développe plusieurs volets : accompagnement à la compétition, aide à la formation professionnelle, initiation à l'arbitrage, ouverture à la culture.

Tennis en Liberté (association d'Isabelle Demongeot)

La FFT soutient l'association Tennis en Liberté, dont la présidente d'honneur est l'ancienne joueuse Isabelle Demongeot, via un soutien au parcours tennistique de jeunes filles volontaires ne bénéficiant d'aucune aide de la part des instances sportives et dont les parents n'ont pas les moyens financiers suffisants pour les accompagner dans un projet sportif.

CNPC (Premiers de Cordée)

La FFT collabore avec l'association Comité national Premiers de Cordée avec laquelle elle effectue des animations tennis auprès d'enfants hospitalisés dans les services pédiatriques.

Du Sport et Plus

La FFT collabore avec l'association Du Sport et Plus, parrainée notamment par Paul-Henri Mathieu, dont l'objectif est d'améliorer le quotidien des enfants hospitalisés. Grâce aux fonds récoltés lors de manifestations sportives et en accord avec les équipes soignantes des hôpitaux concernés, l'association offre à différents services pédiatriques des équipements, organise des animations et invite des enfants lors d'événements sportifs.

SOS Autisme France

La FFT accompagne l'association SOS Autisme France qui a pour but de promouvoir la pratique du sport pour les personnes autistes et de leur permettre d'accéder à la pratique de leur sport favori en les intégrant en milieu ordinaire.

Le guide de l'association *Je suis autiste, sportif et alors ?*, à destination des ligues et des clubs affiliés, expliquant les bienfaits du sport pour les personnes atteintes des troubles de l'autisme et proposant des conseils pour bien accueillir et encadrer les enfants dans les clubs, est téléchargeable sur le site www.fft.fr.

Par ailleurs, sans être sous convention, la FFT aide ponctuellement une autre association nationale :

Le Secours Populaire Français

FÉDÉRATIONS PARTENAIRES

La collaboration entre la FFT et la Fédération Française Handisport a permis l'organisation de la Journée tous en fauteuil proposée lors du tournoi de Roland-Garros 2016, en partenariat avec Adecco Groupe France et Babolat (voir plus haut).

Dans le cadre de sa collaboration avec la Fédération Française du Sport Adapté, la FFT soutient depuis 2010 l'organisation des championnats de France de tennis sport adapté. La FFT a été à l'origine de la co-rédaction d'un guide conseil pour la pratique des personnes en situation de handicap mental ou psychique à destination des clubs intitulé *Le tennis, un sport adapté*, téléchargeable sur le site www.fft.fr.

Aujourd'hui, ce sont plus de 375 clubs qui sont référencés dans la base fédérale comme proposant une activité tennis handisport ou tennis sport adapté.

ZOOM EXEMPLES DE CLUBS COUPS DE CŒUR DE L'APPEL À PROJETS 2016

« LE TENNIS, UN SPORT POUR TOUS », TC BELLEFONTAINE (LIGUE DE MIDI-PYRÉNÉES)

Coup de cœur dans la thématique tennis quartiers

L'action, organisée sur 24 semaines, consiste à permettre aux enfants issus de milieux défavorisés et habitant les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de pratiquer le tennis, de se perfectionner, et, pour certains, d'y trouver un débouché.

Les « rendez-vous tennis » sont organisés par le club les mercredis après-midi, les samedis, les dimanches et durant les vacances scolaires. Ces animations sont encadrées par les éducateurs du club et des bénévoles, un coach physique et des animateurs.

Il s'agit notamment de développer la pratique féminine.

À noter que le club, qui participe à de nombreuses actions régionales organisées par la ligue, met à la disposition des licenciés et des habitants le matériel du club tout au long de l'année et organise des repas afin de favoriser les échanges autour du tennis et de la pratique des jeunes filles. Sans oublier qu'il a emmené un groupe de jeunes à Roland-Garros.

Le nombre de participants aux différentes actions du club, d'animations, de partenaires impliqués, de nouveaux licenciés, ainsi que l'impact du tennis sur le territoire sont les indicateurs retenus par le club pour évaluer son action.

« DÉCOUVERTE ET ENSEIGNEMENT DU TENNIS SPORT ADAPTÉ AVEC PARTICIPATION AUX COMPÉTITIONS » (LIGUE DE GUYENNE)

Coup de cœur dans la thématique tennis sport adapté

Le club a signé une convention annuelle avec le service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) de la Résidence de l'Isle, qui s'occupe au quotidien de l'insertion des adultes en situation de handicap.

L'action consiste à encadrer un groupe de 11 adultes handicapés mentaux et/ou psychiques issus du SAVS de Tocane-Saint-Apre. Ils sont tous licenciés FFT et totalement intégrés au sein du club, ils profitent d'une heure de tennis par semaine.

Outre le fait d'organiser des cours sur 34 semaines, le club met à la disposition du public cible le matériel (raquettes, balles, etc.) et organise des pots et des goûters aux vacances de Noël et de Pâques. Ils participent également à toutes les activités du club (tournoi interne valides - handicapés), ainsi qu'aux compétitions départementales et régionales proposées soit par la FFT, soit par le Comité de sport adapté.

L'objectif est de fidéliser ce public, de salarier un moniteur pour cette action et d'accueillir une compétition spécifique, mais aussi de proposer des animations à d'autres structures à destination de personnes valides et handicapées et d'encourager une pratique mixte partagée.

L'assiduité, la participation aux animations du club, la réussite aux compétitions et la reconnaissance du club comme structure

capable d'encadrer ce public sont les indicateurs retenus par le club pour évaluer son action.

La réussite de cette action est le fruit d'un fort investissement des dirigeants qui se sont regroupés autour d'un projet commun : mutualisation et entraide en milieu rural.

L'action se greffe au projet associatif du club pour partager des valeurs importantes comme le respect, la solidarité, la tolérance pour mieux vivre ensemble.

4. Développer et valoriser la pratique du tennis comme facteur de santé et de bien-être

Sujet de santé publique prioritaire pour le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports depuis 2012, le Sport Santé Bien-Être est un projet initié par le CNOSF. Dans le cadre de sa mission de service public, la Fédération Française de Tennis s'est engagée à développer et valoriser la pratique du tennis comme facteur de santé et de bien-être. Fin 2014, un plan d'actions Tennis Sport Santé Bien-Être (TSSBE) a été défini pour le mandat et validé par le bureau fédéral de la FFT.

Revue des principales actions menées en 2016

ÉTUDES TENNIS ET SANTÉ

Afin de mieux appréhender les impacts et bénéfices de la pratique du tennis et les risques cardiovasculaires, la FFT, dans le cadre de son plan d'actions TSSBE a lancé différentes études de 2014 à 2015.

Une analyse sur les cas de mort subite constatés sur les courts de tennis durant les 10 dernières années a ainsi démontré que le nombre et les conditions des cas relevés étaient similaires aux observations réalisées dans d'autres sports.

Deux études conduites par le professeur Nicolas Mansencal, professeur de cardiologie exerçant à l'hôpital Ambroise-Paré, l'une portant sur la bibliographie mondiale sur le tennis et les risques cardiovasculaires et l'autre de terrain sur les participants des championnats de France vétérans au cours des dernières années, ont conclu, en 2015, que le tennis ne présentait pas de risques cardiovasculaires.

Une étude épidémiologique est également prévue sur les participants français aux Internationaux de France depuis 1925.

DÉFINITION DE PROGRAMMES PÉDAGOGIQUES ADAPTÉS ET PHASE DE FORMATION

La validation de la communauté médicale a permis de lancer en 2015 la définition des programmes pédagogiques TSSBE par la DTN en vue de structurer une formation TSSBE.

Pour le volet pathologie, la DTN s'est appuyée sur les travaux des groupes experts nommés en 2014 sur les pathologies ciblées (cancers, maladies cardiovasculaires et maladies métaboliques).

Parallèlement, des programmes pédagogiques dédiés à la prévention, à la santé et au bien-être à destination des femmes, des 50 ans et plus et des salariés en entreprise ont été développés par la DTN.

Ces programmes ayant été validés par le CNOSF en octobre 2015, une première phase de formation est dispensée aux formateurs des futurs enseignants TSSBE de 5 ligues pilotes.

Cinq ligues pilotes ont en effet été associées au projet TSSBE : Centre, Champagne, Dauphiné-Savoie, Franche-Comté et Provence.

INTÉGRATION OFFICIELLE AU PROJET SPORT SANTÉ BIEN-ÊTRE (SSBE)

Le 9 décembre 2015, le CNOSF a présenté l'état d'avancement du projet SSBE avec l'ensemble des fédérations sportives associées au projet, dont la FFT, et a annoncé la parution du Médicosport-santé.

Destiné aux prescripteurs, le Médicosport-santé doit constituer une aide précieuse à la prescription médicale d'activités sportives, dont le tennis. L'objectif du CNOSF est de faire évoluer cet outil en « Vidal du sport ».

Fin 2015, le TSSBE est ainsi officiellement intégré au projet SSBE.

Vidéo Tennis Sport Santé Bien-Être :

ROLAND
GARROS
2015

5. Assurer l'égalité des chances et le bien-être au travail

L'intégration des concepts de responsabilité sociétale dans le domaine des ressources humaines se traduit par la prise en compte de la dimension sociale et humaine (le capital humain) dans l'appréciation de la performance de l'entreprise. En 2016, la FFT a choisi de concentrer ses efforts sur 4 domaines importants: la formation et le développement des compétences, la communication RH et managériale, la qualité de vie au travail et la démarche sociétale, tout en poursuivant la sensibilisation autour du handicap.

Revue des principales actions menées en 2016

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

En 2016, 68 % des salariés de la FFT ont participé à, au moins, une action de formation dans l'année. Des modules de formation à destination d'un grand nombre de salariés tels que signature de service et prise de parole en public ont été mis en place. La démarche de développement des compétences managériales a été poursuivie à travers le « parcours managers ».

COMMUNICATION RH ET MANAGÉRIALE

L'espace sécurisé de l'Intranet du salarié dédié aux managers a également été développé pour leur permettre d'accéder à tous les outils de management de la FFT. La DRH a mis à disposition une nouvelle publication, les synthèses MANAGERIS. Ces publications permettent d'accompagner les entreprises pour faire évoluer leur culture managériale et permettent au management de rester à la pointe des idées qui font la différence.
La FFT a également mis en place, à destination de l'ensemble des managers, 2 ateliers de travail et de partage sur les pratiques managériales.

QUALITÉ DE VIE ET DÉMARCHES SOCIÉTALES

La FFT a renforcé son dispositif d'accompagnement des salariées de retour de congé maternité : un entretien de retour de congé maternité avec les RH a été systématisé, ainsi qu'une demi-journée de coaching pour aider les jeunes mamans à trouver un équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

Afin d'aider certains salariés à concilier vie privée et vie professionnelle, de renforcer notre politique de prévention du stress notamment lié au trajet, de maintenir la possibilité de travailler dans des situations exceptionnelles (retour de congé maternité, femmes enceintes, mi-temps thérapeutique, etc.), mais également de témoigner de son engagement pour le développement durable, la FFT a opté pour un dispositif permettant aux salariés de télétravailler.

Enfin, afin d'apporter relaxation, confort et bien-être aux salariés pendant et après les Internationaux de France, des séances de shiatsu sont dispensées.

La journée du don du sang à la FFT a été reconduite, en partenariat avec l'EFS. Environ 35 personnes y ont participé.

SENSIBILISATION AU HANDICAP

La FFT poursuit également ses actions en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés. En 2016, afin de renforcer l'écoute des salariés et créer un climat de confiance autour du thème du handicap, un groupe de 9 référents a été formé sur ce thème. Leur mission consiste notamment à répondre aux interrogations des salariés, à les accompagner ou les renseigner sur les démarches de reconnaissance, à favoriser l'intégration de TH et globalement à sensibiliser les équipes sur les actions possibles en faveur du handicap.

Chiffres FFT : le pourcentage de salariés en situation de handicap à la FFT s'élève à 2,66 % pour l'année 2016.

La FFT a également fait un don pour soutenir l'association AIRES (Association pour une intégration réussie dans l'entreprise et dans la société) qui œuvre pour une insertion durable des personnes en situation de handicap en entreprise « ordinaire » et accompagne chaque jour des personnes en situation de handicap mental dans leur projet d'accès ou de maintien dans l'emploi.

6. Systématiser l'intégration des parties prenantes à nos actions

La diversité des activités de la FFT l'amène à travailler avec une grande variété de parties prenantes internes (licenciés, clubs, comités, ligues, salariés, élus, etc.) et externes (pratiquants de tennis, spectateurs et entreprises clientes de ses événements, joueurs professionnels, instances internationales de tennis, médias, riverains du stade, collectivités locales, ministères, entreprises partenaires et prestataires, etc.). Il s'agit d'intégrer ces différents acteurs au sein des activités de la FFT en poursuivant deux objectifs complémentaires : définir en étroite collaboration des démarches d'amélioration communes et particulièrement en matière de responsabilité sociétale et de développement durable, ainsi que mieux connaître et répondre aux attentes et aux besoins de chacun.

Revue des principales actions menées en 2016

DÉMARCHE COMMUNE AVEC LES PARTENAIRES

La plupart des partenaires du tournoi étant eux aussi investis dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale (RSE), la FFT les incite à s'engager à ses côtés dans des actions visant à rendre l'organisation de ses tournois plus responsable. Plusieurs initiatives de partenaires sont ainsi reconduites chaque année : formation à l'écoconduite et flotte de véhicules officiels moins polluante (Peugeot) ; optimisation du parc informatique grâce au programme Green IT (IBM) ; capsules recyclées et tasses réutilisables (Lavazza).

Fin 2014, afin d'approfondir les possibilités d'actions et d'initiatives communes, la FFT a mis en place un réseau des partenaires. Des réunions sont ainsi organisées régulièrement avec les référents des différents partenaires pour échanger et définir des actions communes, notamment en mettant à profit leur expérience sur les enjeux sociétaux et les problématiques environnementales.

Pour l'édition 2016 de Roland-Garros, ENGIE, partenaire développement durable de Roland-Garros, a décidé de renouveler son engagement dans la démarche de développement durable de la Fédération. L'arbre à vent ENGIE, initialement implanté au Bourget pour la COP21, a été installé sur le stade, devant la tribune présidentielle du court Philippe-Chatrier. Cet arbre permet de produire une électricité propre 100 % éolienne grâce à ses 63 turbines en forme de feuilles vertes. L'énergie produite permet d'alimenter, lors du tournoi, les différentes bornes de recharge pour smartphones mises à la disposition des spectateurs. Hors tournoi, l'énergie produite n'est pas perdue puisque l'arbre à vent est directement rebranché au système d'alimentation générale.

SOLLICITATION D'EXPERTS

La FFT intègre de façon de plus en plus systématique ses parties prenantes dans la conduite de ses projets. Ainsi, par exemple, tant dans le cadre de l'accessibilité du stade Roland-Garros que dans celui de l'optimisation du dispositif de tri, elle a su s'entourer et installer un échange constructif avec des associations et des organismes spécialisés en vue de recueillir leurs avis et recommandations. Concernant le projet de modernisation du stade, la FFT a organisé une large concertation publique l'amenant à prendre en considération les avis d'associations environnementales, de riverains ou de préservation du patrimoine.

PARTICIPATION À DES GROUPES DE RÉFLEXION

Au-delà de cette nouvelle dimension de collaboration avec ses partenaires, la FFT s'est engagée dans plusieurs groupes de réflexion en vue de faire progresser sa responsabilité sociétale et, plus largement, de faire du sport un secteur exemplaire de notre société.

Elle participe ainsi à un groupe de responsables de développement durable composé d'une quinzaine de membres, dont plusieurs sont partenaires de Roland-Garros. Ce groupe, qui se réunit bimestriellement, est un espace de partage des bonnes pratiques et de retours d'expérience en matière de développement durable et de performance globale.

L'implication de la FFT auprès du ministère des Sports s'est prolongée au-delà de l'élaboration de la Stratégie nationale du développement durable du sport par son intégration dans le club Sport et développement durable. Piloté par le ministère des Sports, celui-ci regroupe des acteurs institutionnels du sport et a pour ambition de développer le partage d'informations et de bonnes pratiques en termes de développement durable entre les acteurs du monde sportif amateur et ceux du monde professionnel. La Fédération est également membre du réseau des Grands Événements Sportifs Internationaux (GESI) sur la thématique du développement durable, autre réseau initié par le ministère des Sports.

Dans une démarche d'amélioration continue, les salariés des différentes directions sont également incités à participer régulièrement à des groupes de réflexion, colloques, séminaires ou salons spécialisés afin de prendre connaissance des innovations et des bonnes pratiques intéressant leur métier.

Les joueurs restent évidemment des partenaires de premier plan pour la FFT, qu'elle ne saurait laisser en dehors de sa démarche responsable. Ainsi, et pour la première année, les plus grands joueurs se sont engagés sur le développement durable grâce au clip vidéo *Game, Planet and Match* (cf. page 16).

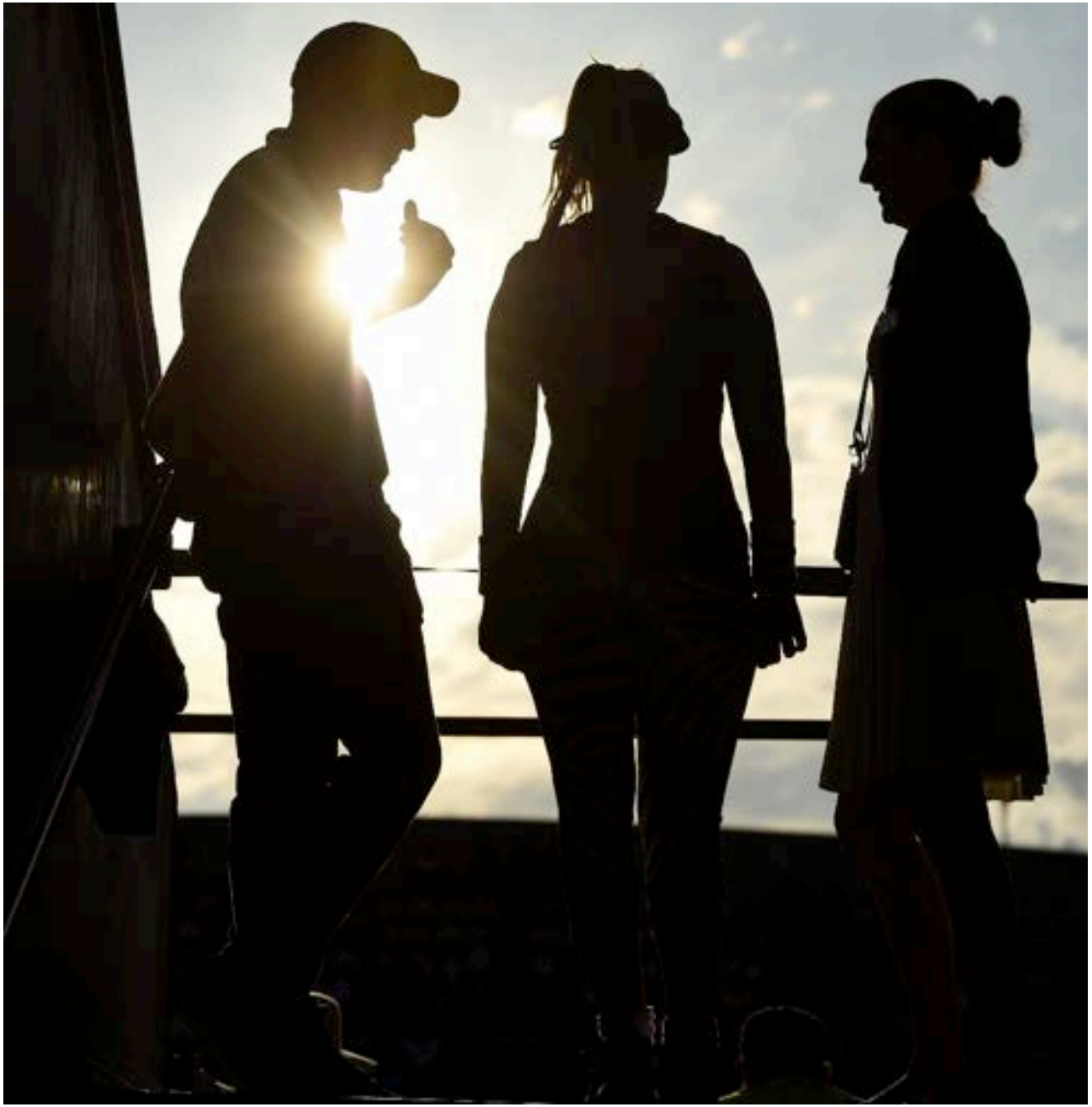

GROUPE DE TRAVAIL DU GRAND CHELEM

La FFT a créé un groupe de travail réunissant les responsables du développement durable au sein des 4 tournois du Grand Chelem : l'Open d'Australie, Wimbledon, l'US Open et Roland-Garros. Ces réunions permettent d'échanger sur les bonnes pratiques et les retours d'expérience très spécifiques au tennis et aux événements d'envergure internationale. En 2014, 4 indicateurs de performance ont été définis en commun afin de mesurer et comparer les avancées de chacun.

7. Concevoir nos produits et acheter de manière responsable

La Fédération s'engage à intégrer la responsabilité sociétale dans la conception de ses produits, dans ses achats de produits et à associer étroitement ses fournisseurs et prestataires dans cette démarche. Les travaux menés dans le cadre de l'ISO 20121 ont bénéficié en interne aux procédures mises en œuvre en matière d'achats responsables.

Revue des principales actions menées en 2016

RESTAURATION RESPONSABLE

Dans le cadre de son offre de restauration pendant le tournoi de Roland-Garros, la FFT travaille avec ses prestataires pour y intégrer des produits dits responsables. Certains sont ainsi issus de l'agriculture biologique comme les desserts à base de fruits ou encore quelques sandwichs afin de proposer aux spectateurs une plus grande variété de produits.

Une offre de produits bien-être, basée sur des fruits et légumes et des produits peu gras notamment, a été généralisée depuis 3 ans à l'ensemble des stands de restauration du stade, également disponible en précommande sur Internet. Pour ce service digital, le sac de restauration papier a été remplacé par un sac en coton plus facilement réutilisable.

En 2016, la FFT a décidé d'aller plus loin. En effet, pour la première année, la FFT a engagé le tournoi de Roland-Garros dans une offre d'alimentation responsable. En partenariat avec la fondation Good Planet de Yann Arthus-Bertrand et le programme « La solution est dans l'assiette », une charte d'alimentation durable a été conçue spécialement pour l'événement. Celle-ci, envoyée à l'ensemble des prestataires, demandait de répondre à un maximum des critères suivants : alternative végétarienne systématique, alimentation locale, interdiction des produits de la mer menacés par la surpêche, produits bio ou issus du commerce équitable, etc.

PRODUITS RESPONSABLES

La FFT dispose d'une Centrale du club qui sélectionne des produits pédagogiques, d'équipement et d'animation à destination des clubs : plus de 800 références sont ainsi répertoriées sur un site dédié, ainsi que sur un catalogue en ligne. Cet outil permet aux clubs d'accéder à une large gamme de produits avec un bon rapport qualité/prix. Parmi ces produits, plus d'une centaine sont désormais fabriqués en France. Certains produits proposés répondent à des critères d'éco-conception, comme par exemple l'Eco fitness step.

ÉCO-CONCEPTION ET ACCESSIBILITÉ DES STANDS

Pour encourager ses partenaires et ses prestataires à opter pour l'éco-conception de leurs structures implantées dans le stade, la FFT a diffusé un ensemble de recommandations pour l'éco-conception et l'accessibilité des infrastructures et des aménagements temporaires à Roland-Garros.
Depuis 2015, ces recommandations sont intégrées dans une charte RSE distribuée aux prestataires du tournoi.

STRATÉGIE DES ACHATS RESPONSABLES

La stratégie d'achats responsables de la FFT se compose des éléments suivants :

- la procédure de choix des prestataires et fournisseurs qui définit les règles à appliquer lors des processus d'appel d'offres en fonction du montant prévisionnel du contrat ;
- la clause RSE intégrée en 2014 à tout dossier de consultation et cahier des charges ; cette clause demande à l'ensemble des prestataires retenus par la FFT de s'engager à respecter le Pacte mondial des Nations Unies (charte internationale composée de 10 principes sur les droits de l'Homme, les normes de travail, l'environnement ou encore sur l'anticorruption), les initiatives développement durable de la FFT et à fournir à la FFT des informations quant à leurs propres engagements ;
- la prise en compte de la démarche de responsabilité sociétale dans le choix des prestataires (jusqu'à 16 % de la note technique attribuée aux offres reçues pour certaines directions) ;
- le tableau des dossiers de suivi juridique pour les différents départements opérationnels qui garantit un suivi approfondi des procédures d'appel d'offres initiées dans le cadre du tournoi.

En 2016, 85,38 % du volume global des achats ont intégré des critères RSE.

Par ailleurs, la démarche de responsabilité sociétale de la FFT l'encourage à établir avec ses différents fournisseurs une traçabilité renforcée, notamment en ce qui concerne la qualité et le respect des normes en vigueur (attestation REACH), tout cela dans l'optique d'améliorer la santé et la sécurité du consommateur.

Les collaborateurs de la FFT ont été informés des actions mises en œuvre dans le cadre de la stratégie achats responsables à travers une note officielle envoyée à toutes les directions.

SENSIBILISATION DES COLLABORATEURS

Fin novembre, la FFT a participé à la Semaine européenne de réduction des déchets afin de sensibiliser l'ensemble de ses collaborateurs. Une recyclerie éphémère a été organisée pour tous les salariés de la FFT qui étaient invités à rapporter tout ce dont ils n'avaient plus besoin, que ces objets proviennent de chez eux ou de leur lieu de travail (vêtements, livres, électroménager, etc.). Tout ce qui ne trouvait pas preneur durant la recyclerie éphémère était directement donné à Emmaüs.

Cette opération permit ainsi de rappeler aux salariés les bons gestes de tri à adopter via des messages de sensibilisation :

- réduire les impressions, réutiliser le papier comme brouillon ou le jeter dans les bacs dédiés ;
- déposer les capsules de café usagées dans les containers ou les poubelles dédiés ;

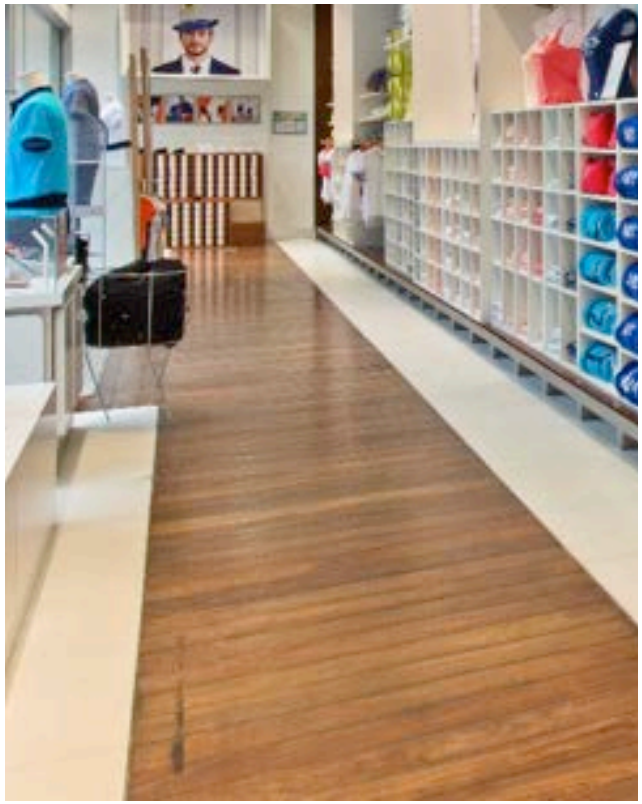

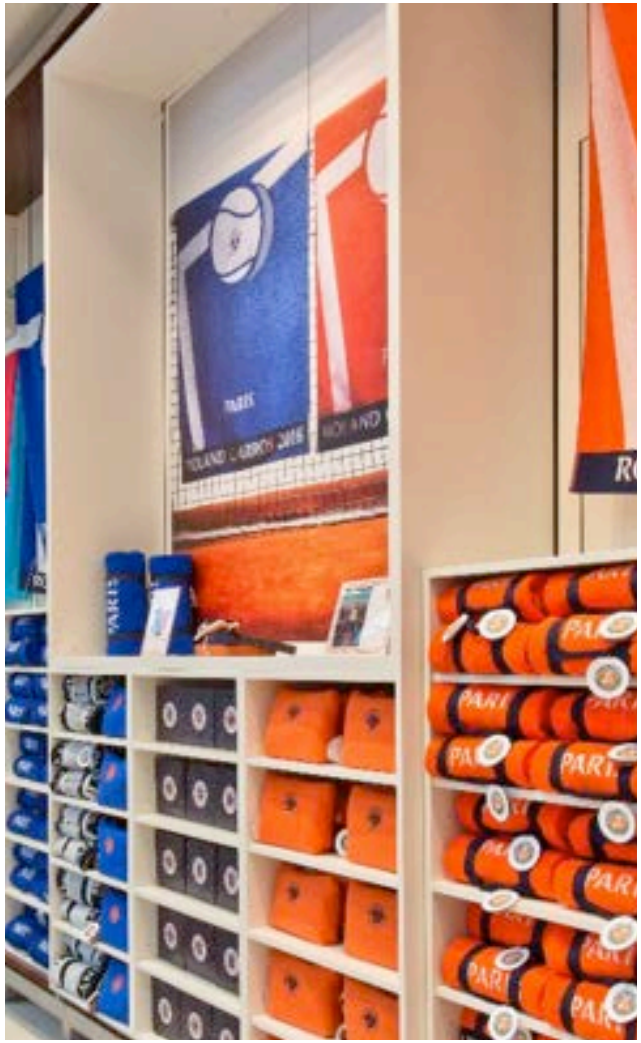

- privilégier les Ecocups® ou des tasses réutilisables plutôt que des gobelets jetables ;
- déposer les cartouches usagées en vue de leur recyclage ;
- jeter les canettes et les bouteilles en plastique dans les bacs jaunes, y compris au self.

8. Optimiser la consommation des ressources et valoriser les déchets

Le stade Roland-Garros accueille les Internationaux de France mais aussi, tout au long de l'année, les activités du siège de la Fédération, l'entraînement des joueurs de haut niveau, la tenue de certaines compétitions nationales, ainsi que des espaces de séminaires et de conventions d'entreprise. Avec plus de 350 personnes travaillant à l'année sur le site et une occupation de l'espace très variable, la gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets au sein du stade est un enjeu important.

Revue des principales actions menées en 2016

RÉDUCTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

Des événements de la taille des Internationaux de France génèrent d'importants volumes de déchets sur une courte période (plus de 443 tonnes en 2016 sur 2,5 mois), notamment dus aux aménagements de structures temporaires, au conditionnement des livraisons ou encore aux produits de restauration. Pour réduire cet impact au fur et à mesures des éditions du tournoi de Roland-Garros, la Fédération a mis en place un vaste dispositif de réduction et de valorisation des déchets, basé sur la logique des « 3R » : réduire, réutiliser, recycler.

En matière de réduction des déchets, concernant les services aux spectateurs, les bouteilles en verre utilisées en restauration assise sont consignées ou triées afin d'être recyclées ; les sacs de caisse sont fabriqués en papier et leur distribution a été réduite ; les gobelets en carton ont été remplacés dès 2010 par des gobelets réutilisables et consignés, évitant ainsi en 2016 la production de près de 2 tonnes de gobelets carton (259 363 gobelets réutilisables en 2015 comme pour 2016).

Dans les zones dédiées à la presse, principale consommatrice de papier durant le tournoi, la diffusion des éditions papier s'opère désormais sur demande uniquement. Par ailleurs, le papier utilisé pour les impressions est récupéré pour être recyclé.

En matière de communication, la distribution de flyers sur l'événement est marginale et la quasi-totalité des supports de communication distribués ou vendus lors du tournoi est imprimée sur du papier recyclé.

Afin d'allonger leu durée de vie, de nombreux éléments sont réutilisés sur plusieurs années, les Internationaux de France étant un événement annuel se déroulant chaque année sur le même site. Le tournoi a surtout de plus en plus recours à la location de matériel, évitant ainsi de produire des déchets à la fin de l'événement. Le tournoi produit également des déchets plus atypiques comme les cordages ou les

balles de tennis (plus de 60 000 balles sont utilisées chaque année). Remplacées tous les 9 jeux, celles-ci ne finissent pourtant pas à la poubelle. Elles sont pour la plupart réutilisées par le Centre national d'entraînement et une partie est également revendue comme souvenir aux spectateurs du tournoi. En fin de course, une fois totalement inutilisables, elles peuvent rejoindre les volumes collectés lors de l'Opération Balle Jaune.

Pour permettre le recyclage des déchets, différents dispositifs de tri sélectif ont progressivement été mis en place sur le tournoi. Les allées empruntées par le grand public et les zones dédiées à l'organisation, aux médias ou aux joueurs sont équipées de poubelles permettant le tri sélectif : ce sont près de 300 containers installés dans tout le stade, et plus de 200 personnes employées pour la propreté du site et la collecte des déchets dans le stade.

En 2014, ce dispositif a été complété par l'installation de poubelles connectées dernière génération permettant à la fois une optimisation des flux en matière de gestion des déchets et une amélioration générale de la propreté du site : chaque contenant compacte les déchets, réduisant ainsi les flux, et envoie un SMS aux opérateurs dès qu'un niveau de remplissage maximal est atteint, garantissant une propreté exemplaire.

D'autre part, pour prendre en compte les spécificités de l'organisation, un effort particulier est mené pour veiller au tri des déchets lors du montage/démontage des installations temporaires nécessaires au tournoi.

En 2016, ce sont plus de 141 tonnes de déchets recyclables (plastiques, métaux, papier, carton, bois, verres et capsules de café) qui ont été triées, soit 32 % des volumes de déchets générés : 33 tonnes de verre, 23 tonnes de papier/carton, 7,5 tonnes de déchets recyclables autres (cannettes et PET).

Depuis 2009, l'accent a été mis sur l'amélioration de la sensibilisation du public. Les supports d'information ont été multipliés et les messages retravaillés afin d'être plus clairs et de simplifier le geste de tri. Dans cette même optique, depuis 2012, des équipes vertes, constituées de 5 binômes itinérants, ont été déployées, avec pour mission principale d'informer et de conseiller les spectateurs sur le tri mais aussi plus globalement sur les thématiques de l'événement dit responsable (transport, restauration, gestion eau/énergie, etc.). Depuis 2014, ces binômes sont équipés de tablettes numériques afin de rendre plus ludique et plus efficace leur travail de sensibilisation.

Depuis 2013, le traiteur Potel & Chabot revalorise les déchets organiques en biodéchets, et ce dans tous ses espaces de restauration. En 2016, ce sont près de 37 tonnes de déchets qui ont été recyclées en biodéchets, puisque le dispositif a été élargi aux infrastructures de restauration du tournoi récemment rénovées (restaurants organisation et médias sous les courts 4 et 5, restaurants des joueurs, Club des présidents et restaurant public La Divine du court Suzanne-Lenglen).

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Depuis 2014, en lien avec l'association Le Chaînon Manquant et avec le soutien de la mairie de Paris, la Fédération a coordonné la récupération des produits alimentaires invendus pendant le tournoi de Roland-Garros. Cette opération, placée sous le parrainage de Gaël Monfils, a permis de redistribuer, depuis ses débuts, près de 50 000 repas à des personnes en difficulté.

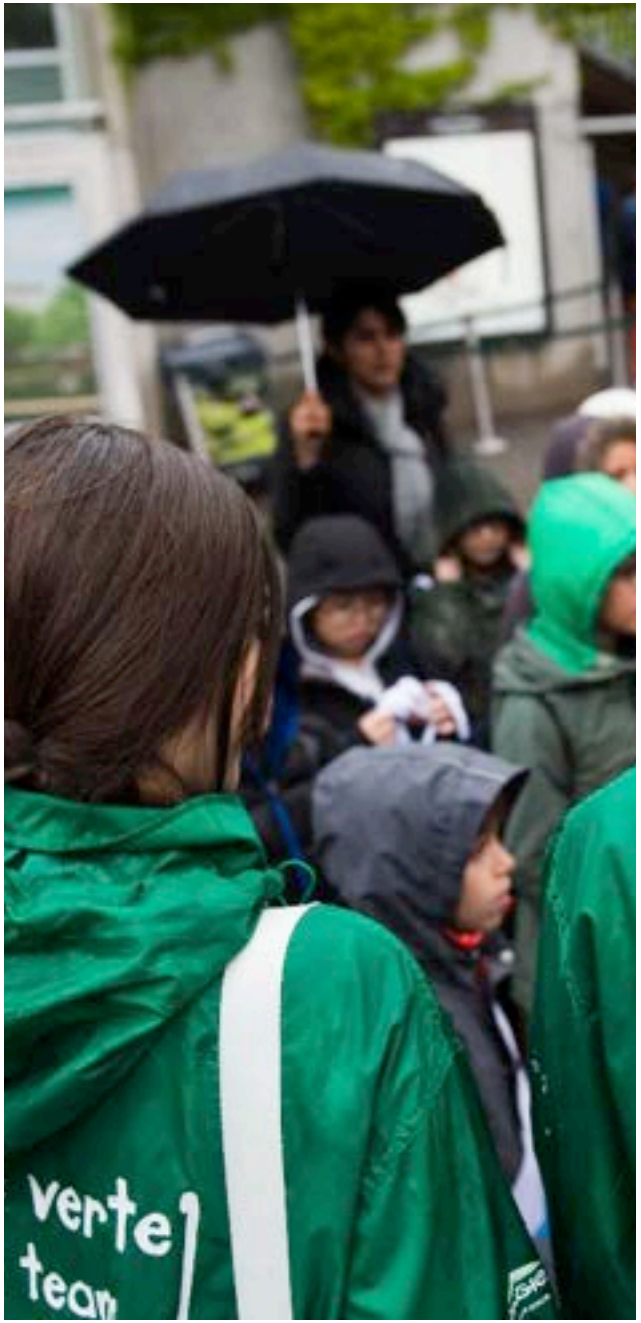

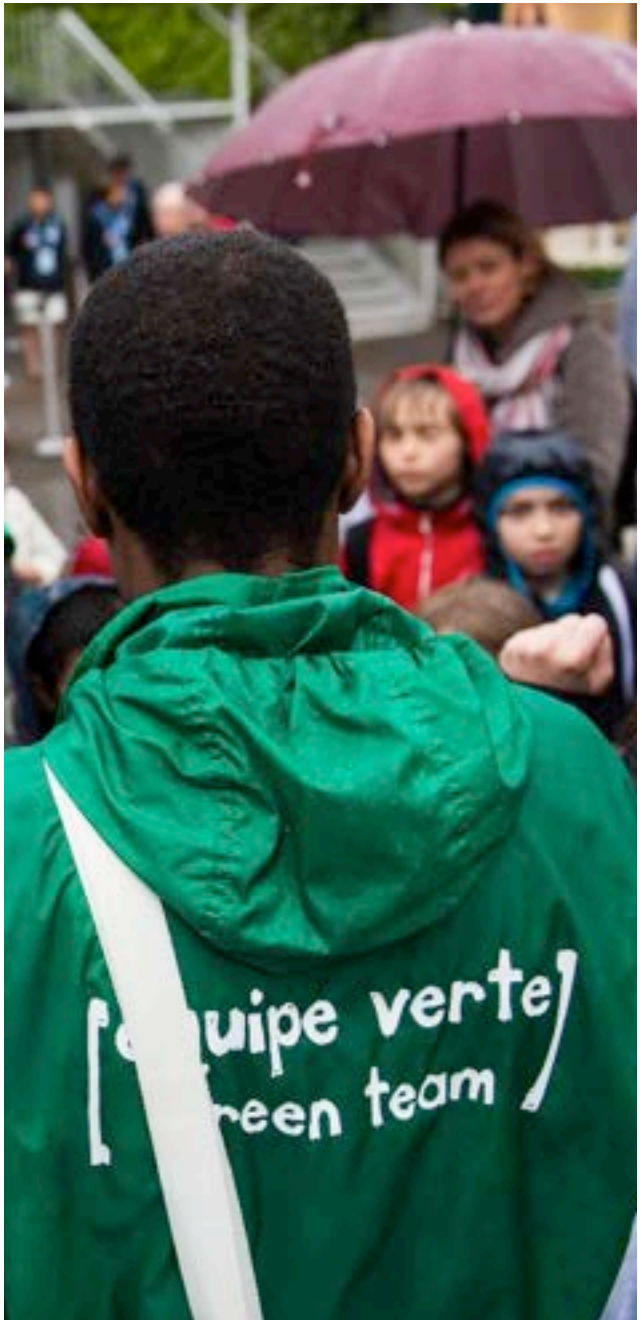

Chaque jour, les surplus de sandwichs, fruits frais, viennoiseries, plateaux repas, petits pains, fromages, gâteaux, ou encore boissons en parfait état, ont été mis de côté par la totalité des restaurateurs du tournoi (les traiteurs Potel & Chabot, Fauchon ainsi que les restaurateurs Eurest/Compass et Sodexo) pour être transportés en camion frigorifique et immédiatement redistribués auprès de diverses associations parisiennes d'aide aux personnes en situation de précarité. Le respect de la chaîne du froid et la traçabilité des produits ont été assurés sans faille, supervisés par tous les responsables qualité concernés. D'importantes structures comme l'association Aurore (Halte Mazas, Halte Femmes, Auberge sociale Raguinot, Centre Pierre-Petit), Les Restos du Cœur (restaurant social Chevaleret) ou La Mie de Pain (Le Refuge) en ont bénéficié, mais aussi de plus petites associations de proximité : l'association Corot Entraide (XVI^{e}), Le Relais Frémicourt (XV^{e}), le centre d'hébergement et de réinsertion sociale de Paris (Fondation Mérice), la Halle Saint-Didier (centre d'action sociale de la Ville de Paris), L'Étape (épicerie sociale de la Croix-Rouge dans le XV^{e}), l'association Relais Logement (XV^{e}).

OPTIMISATION DES CONSOMMATIONS DANS LE STADE ROLAND-GARROS

Après la réalisation de diagnostics sur les consommations en énergie (2011) puis les consommations en eau (2012) du stade Roland-Garros, la FFT poursuit l'optimisation de ses consommations, notamment grâce à des mesures phares mises en œuvre pendant les Internationaux de France.

Les stratégies d'optimisation des consommations en eau et en énergie sont également mises en œuvre dans les activités de la Fédération et de son siège. Les efforts ont ainsi permis d'enregistrer une diminution de la consommation électrique annuelle du site de 18 % depuis 2010.

Mais depuis cette année, et grâce à son partenariat avec ENGIE, la FFT a signé pour l'ensemble de ses sites (CNE, Jean-Bouin, stade Roland-Garros), un contrat d'alimentation en électricité d'origine 100 % renouvelable (AlpEnergie).

Des systèmes de détection de mouvements ont été installés sur le site, l'utilisation de lumières LED ou fluo a été généralisée et l'éclairage optimisé. Les travaux du stade intègrent systématiquement ces systèmes d'optimisation de la consommation énergétique.

Même si elle est importante (environ 35 000 m^3 pour l'année 2016), du fait de la surface plantée du stade, ainsi que des besoins spécifiques de la terre battue, la consommation en eau a sensiblement diminué depuis 2010, notamment grâce aux mesures d'arrosage automatique, de récupération d'eau et de meilleure détection des fuites.

De même, l'objectif de réduire et de valoriser les déchets est partagé au quotidien par les salariés et prestataires travaillant sur le site : des dispositifs de tri sont installés dans tous les bureaux et des programmes de sensibilisation sont déployés sur la dématérialisation et le recours au papier recyclé.

Ainsi, depuis 2011, 100 % des ramettes de papier utilisées pour la bureautique sont en papier recyclé ou issu de forêts gérées durablement. La consommation annuelle s'élève à 159 tonnes en 2016 pour les impressions et les éditions. Cette consommation, toujours élevée, est due à l'augmentation des éditions liées au tournoi de Roland-Garros : magazines et *Quotidien* officiel.

Les efforts engagés sont donc maintenus : après le remplacement des imprimantes individuelles par des serveurs collectifs et les configurations automatiques d'impression en noir et blanc et recto verso, le nouveau système à badge pour les imprimantes en 2014 devrait permettre de réduire encore sensiblement ce chiffre dans les années à venir.

ZOOM OPÉRATION BALLE JAUNE

L'OPÉRATION BALLE JAUNE

Au total, 1,5 million de balles usagées ont été collectées pour être transformées en granulats de caoutchouc.

Parallèlement, 4 nouvelles surfaces fabriquées grâce au caoutchouc des balles recyclées ont été inaugurées en 2015, des sols qui bénéficient à des publics malades ou en situation de handicap. Ces nouveaux terrains se situent dans les Yvelines, en Normandie, en Provence, ainsi qu'en Dauphiné-Savoie.

Depuis 2009, ce sont 30 structures (associations, instituts spécialisés, hôpitaux) qui ont d'ores et déjà bénéficié de l'opération par la réalisation en leur sein d'un terrain sportif, d'une aire de jeux ou encore d'une piste d'athlétisme. En se rapprochant de la Croix-Rouge française, la FFT a pu identifier de nouveaux projets et de nouveaux acteurs mobilisés pour l'accompagner dans sa démarche. La variété des projets et des publics bénéficiaires fait toute la richesse de cette action sociétale qui s'inscrit dans la durée.

Cette opération bénéficie du soutien essentiel des 2 parrains de l'opération, Arnaud Clément, ancien capitaine de l'équipe de France de Coupe Davis, et Stéphane Houdet, n° 2 mondial de tennis en fauteuil, ainsi que de l'appui logistique de ses partenaires COVED, qui met tout son savoir-faire à disposition dans la réalisation des contenants de collecte, la logistique associée,le stockage ou encore la planification, et Babolat, dont la très forte présence dans les clubs, dans la distribution et sur le terrain en font un ambassadeur naturel de la démarche.

UN PROCESSUS DE VALORISATION EN 5 ÉTAPES

1 Collecte dans les clubs

Tout au long de l'année, les balles sont déposées par les pratiquants dans des containers installés dans les clubs. Elles sont ensuite acheminées jusqu'au(x) centre(s) de collecte de chaque ligue.

2 Tour de France COVED

COVED, partenaire de l'opération, organise la collecte des balles auprès des ligues. Ce tour de France effectué par 2 camions est optimisé afin de réduire le nombre de kilomètres parcourus.

3 Broyage des balles

L'opération s'effectue dans un centre de traitement adapté et consiste à broyer les balles, puis à séparer par aspiration les granulats de caoutchouc des résidus de feutrine.

4 Transformation en sols souples

Les granulats sont mélangés à de la résine et le tout est coulé sur une infrastructure adaptée pour former un sol souple.

5 Parrainage d'organismes locaux

Les ligues soutiennent des projets locaux en faisant don à une structure de la pose d'un sol pour la pratique d'activités.

EXEMPLE DE L'ITEP LES GUARRIGUES, SANILHAC (30)

Un terrain de 805 m² réalisé grâce au recyclage de balles de tennis a été inauguré le 17 juin 2016 à l'ITEP Les Guarrigues en présence de Stéphane Houdet. Il s'agit du plus grand sol sportif réalisé depuis que l'opération a vu le jour. L'ITEP est un établissement qui permet la prise en charge de jeunes en difficulté présentant des troubles du caractère et du comportement. La réalisation de ce terrain multisports a nécessité 8,5 tonnes de granulats, soit près de 425 000 balles de tennis recyclées.

EXEMPLE DU CHR ZUIDCOOTE, FLANDRES (59)

À l'initiative de ce projet, il s'agissait de mixer divers publics. En effet, ce tapis d'une centaine de mètres carrés est partagé entre les enfants de l'école primaire de Zuydcoote et les enfants de l'IEM voisin. Construit pendant la période estivale, il permet aux enfants handicapés et valides de profiter ensemble d'un nouvel espace ludique et sportif au quotidien.

9. Réduire notre impact environnemental lié aux transports

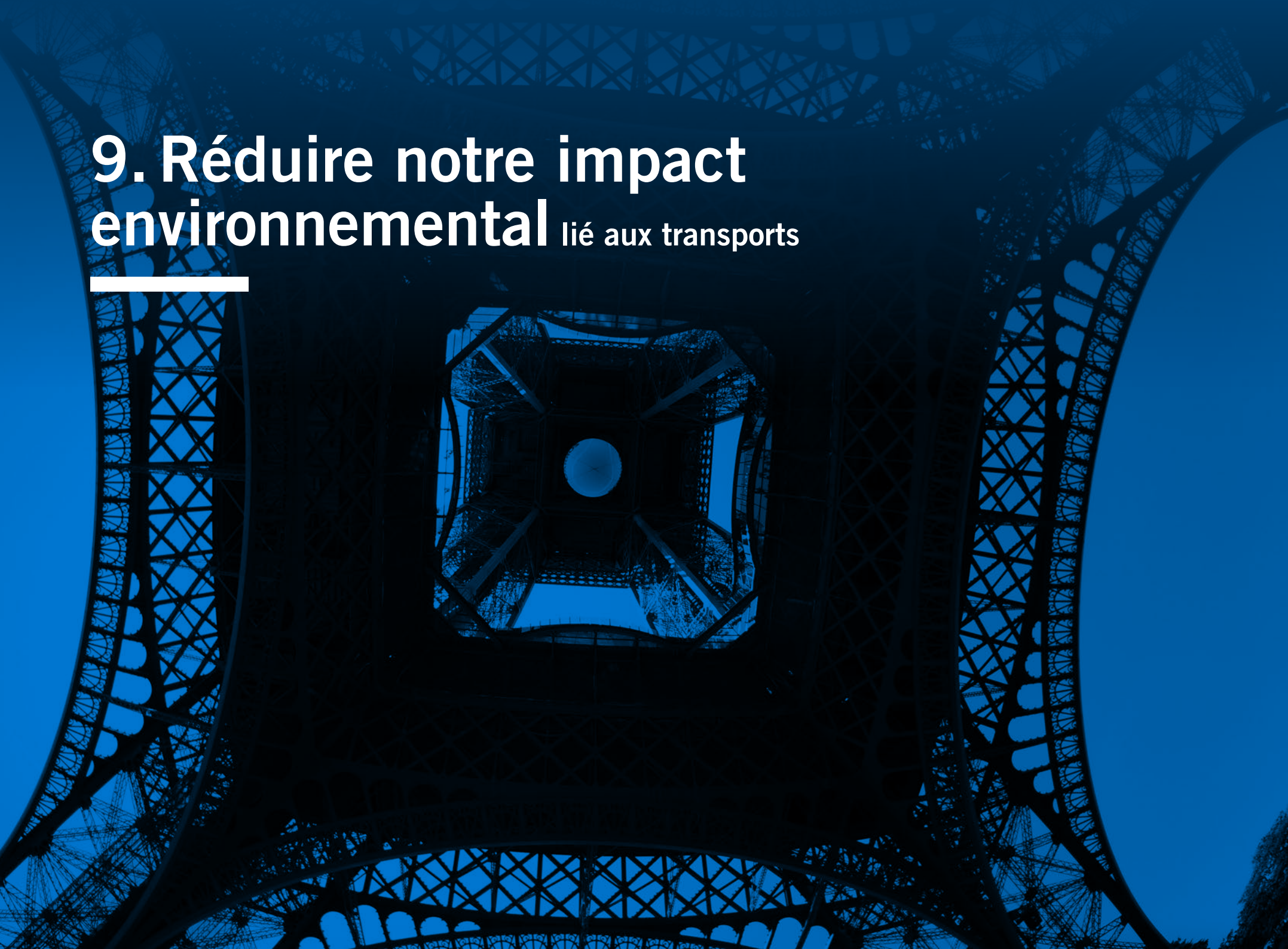

Dans l'organisation d'un événement, le transport de personnes représente l'impact le plus important en termes d'émissions de gaz à effet de serre (GES). En effet, les bilans carbone réalisés en 2008 et 2013 ont démontré que plus de 90 % des émissions était lié aux déplacements. Forte de ce constat, la FFT s'est engagée dans la réduction de l'impact environnemental lié aux transports.

Revue des principales actions menées en 2016

PROMOTION DES TRANSPORTS À FAIBLE IMPACT

Dans le cadre de l'organisation du tournoi de Roland-Garros, la FFT a mis en place de nombreuses mesures ayant pour objectif de réduire l'impact environnemental lié au transport et de sensibiliser les différentes populations :

- lancement d'un éco-comparateur dès 2013 sur le site de billetterie pour inciter les spectateurs à mesurer et comparer leurs émissions de CO_2 selon le moyen de transport utilisé pour venir au stade ;
- collaboration avec la RATP, régie de transport locale, pour développer la communication auprès du public dès l'arrivée aux stations de métro situées à proximité du stade, augmenter le nombre de rames aux heures de pointe et aménager une signalétique adaptée à la station Porte d'Auteuil et aux abords du stade afin de mieux réguler les flux piétons ;
- sensibilisation à l'utilisation des transports en commun pour se rendre au stade ;
- promotion des modes de transport doux renforcée par l'arrivée de Vélib' en 2007 (dispositif de location de vélos dans la région parisienne) et d'Autolib' en 2012 (dispositif de location de véhicules électriques dans la région parisienne) en offrant une alternative aux spectateurs qui le souhaitent grâce à la présence de plusieurs stations aux abords du stade ;
- mise à disposition d'un site de covoiturage, rénové en 2012 pour mieux répondre aux attentes des covoitureurs potentiels mais aussi

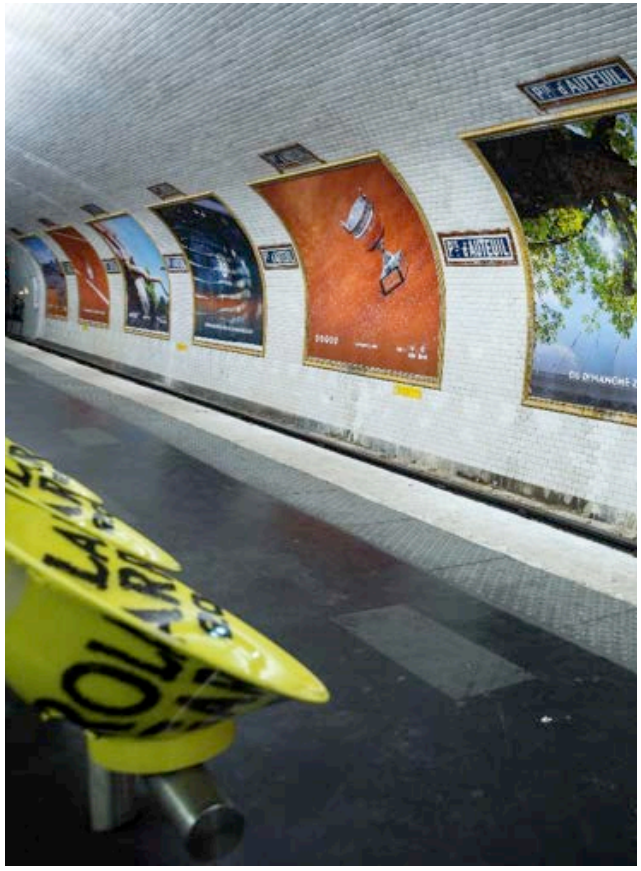

pour permettre aux ligues, aux comités ou aux clubs de proposer une formule de covoiturage dans le cadre de leurs propres événements ;

- mise place d'une station solaire de vélos à assistance électrique à disposition du staff de la FFT en partenariat avec ENGIE et Peugeot.

Cette politique et les efforts de communication ont porté leurs fruits puisque désormais 73 % des spectateurs privilégient, pour se rendre au stade, un mode de transport à faible impact (*vs* 49 % en 2011). La venue au stade en voiture est en net recul (17 % des spectateurs seulement contre 32 % en 2011).

LA FLOTTE DE VÉHICULES OFFICIELS ROLAND-GARROS

Pour l'édition 2016 du tournoi de Roland-Garros, la flotte était exclusivement constituée de véhicules motorisés e-HDI (avec fonction *stop and start*). Il fut décidé de travailler conjointement avec Peugeot à l'amélioration de la qualité de motorisation de ses véhicules dans les années à venir.

Néanmoins, et depuis 2008, Peugeot organise des formations à l'éco-conduite pour les chauffeurs de la flotte du tournoi, afin de limiter l'impact environnemental des déplacements durant la quinzaine.

Pour l'année 2016, les chiffres concernant le kilométrage sont en augmentation de 8 % par rapport à 2015 (417 380 km). Cette hausse est due aux différents travaux concernant le Nouveau Roland-Garros. Les entraînements n'avaient pas liex sur site mais au stade Jean-Bouin, ce qui a causé davantage de trajets en voiture.

Enfin, depuis 2015, le lavage de la flotte officielle de véhicules Peugeot s'effectue grâce à un système sans eau. Ce procédé permet de réaliser une économie d'eau significative ainsi que de réduire le nombre de kilomètres parcourus pour le lavage des véhicules (réduction d'environ 5 000 km parcouruset 200 000 litres d'eau).

Indicateurs de performance en matière de responsabilité sociétale

	2016	2015	2014	2013	2012
Production de déchets					
Volume de déchets banals du tournoi de Roland-Garros (tonnes)	301	310	315,5	304,5	343,5
Volume de déchets recyclés	142	119	102,5	92,8	72,4
Transports pour se rendre au stade					
Part des spectateurs utilisant les transports collectifs	**66 %**	**61 %**	**66 %**	**62 %**	**58 %**
- dont métro, RER, Transilien, etc.	60 %	52 %	55 %	58 %	53 %
- dont bus RATP, car	6 %	9,5 %	7 %	8 %	8 %
Part des spectateurs utilisant leur voiture personnelle	**17 %**	**21 %**	**26 %**	**31 %**	**32 %**
- dont covoiturage	78 %	5 %	-	-	-
En navette Roland-Garros	-	**2 %**	**8 %**	**5 %**	**5 %**
Autre (à pied, taxi, vélo, moto, scooter, etc.)	**17 %**	**18 %**	**16 %**	**7 %**	**12 %**

	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Journée des enfants de Roland-Garros							
Nombre de clubs ayant répondu à l'appel à projets	204	219	176	129	86	86	75
Bénéfices de la Journée des enfants de Roland-Garros reversés	270828	233274	238365	216500	239332	226995	171486
Actions sociales et solidaires							
Nombre total de clubs référencés sur la base fédérale proposant au moins une action sociale ou solidaire	448	373	272	238	132	-	-
Nombre d'enfants aidés : Tennis en Liberté, Fête le Mur, Soyez Sport, Premiers de Cordée, clubs FFT	6019	4816	5607	8355	7369	15161*	6943*
Nombre d'adultes aidés	1671	2016	1 926	1 119	-	-	-
Opération Balle Jaune							
Nombre de balles collectées	1500000	1500000	1400000	1320000	1115000	831000	610000
Surface de sols souples réalisés (m^2)	1286	450	562,5	1204	1862	1413	120
Matériel et équipement des clubs							
Nombre de références intégrant des critères de développement durable dans le catalogue de la Centrale du club	-	-	plus de 50	18	17	13	7

* chiffre estimatif pour 2010 et 2011

Indicateurs de performance en matière de responsabilité sociétale

	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Parité							
Pourcentage de femmes dans l'effectif	37 %	37 %	36 %	36 %	36 %	37 %	38 %
Pourcentage de femmes chez les cadres	33 %	35 %	35 %	34,8 %	35,8 %	36,4 %	35,7 %
Pyramide des âges							
Pourcentage de salariés seniors (55 ans et plus)	16 %	16 %	16 %	18 %	16,5 %	14,3 %	14,4 %
Pourcentage de salariés de moins de 25 ans	3,86 %	7,1 %	8,38 %	10,24 %	15 %	14,9 %	18,1 %
Formation							
Pourcentage de salariés formés (un même salarié peut participer à plusieurs formations)	68 %	92 %	-	44 %	58 %	30 %	35 %
Nombre d'heures de formation suivies en moyenne par salarié formé	7761	12242	4871,4	5252,4	7757	1991	2381
Égalité des chances							
Taux d'emploi des personnes handicapées	2,66	2,52	3,21	2,04	2,7	1,61	1,56
Renouvellement des effectifs							
Taux de rotation	7,49 %	5,19 %	7,74 %	4,35 %	3,58 %	6,99 %	6,69 %
Équilibre vie professionnelle / vie personnelle							
Nombre de personnes en temps partiel choisi		23	22	21	18	18	18
Consommation de ressources							
Consommation électrique (Kw) Variation annuelle	**10882841** -11,3 %	**12269571** +0,9 %	**12 163 525** -8 %	**13 200 134** +8,3 %	**12 186 665** -7 %	**13 069 270** -12,7 %	**14 963 056** -7,4 %
Consommation d'eau (m^3) Variation annuelle	**34954** -18 %	**42669** +10 %	**38776** +17,5 %	**32 997** -24,8 %	**43 903** +8 %	**41 027** -11,7 %	**46 482** -22,1 %
Consommation de papier liée aux éditions de la FFT (tonnes) Variation annuelle	**166** (hors ramettes)	**194** +18,2 %	**164** -18 %	**199** -13 %	**213** -9 %	**250** –	**–** –
Consommation de papier bureautique (ramettes) Variation annuelle	**–** –	**7,6** -22 %	**9** -2 %	**9,2** -18,2 %	**11,7** –	**–** –	**–** –

Informations : **www.fft.fr** – rubrique développement durable

Contact : **dev.durable@fft.fr**

Fédération Française de Tennis

2, avenue Gordon-Bennett 75016 Paris - Tél. : 01 47 43 48 00

FFT/Direction Marketing et Communication / Pôle Responsabilité Sociétale

Photos : © FFT/DR - Éric Della Torre - Corinne Dubreuil - Philippe Montigny - Atelier d'architecture Chaix & Morel et associés / ACD Girardet et associés

TEN
FÉDÉRATION
FRANÇAISE
NIS